

Front anti-gaz de schiste à In Salah

Le mouvement met fin à la protestation



Page 2

LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

Dixième année - N° 3475 - Ven. 30 - Sam. 31 janvier 2015 - Prix : 10 DA

Tenue du 10^e congrès du FLN

Saâdani nourrit le suspense

Page 3



Le parti trace des lignes rouges acceptées par le FFS

Le FLN dit oui à la conférence du consensus



Page 3

Climat politique

Par Mohamed Habili

La dernière fois que la CNLTD (une organisation censée regrouper l'essentiel de l'opposition soi-disant au système politique dans son ensemble mais en réalité au seul président en exercice, comme cela n'échappe à personne) s'est réunie remonte à la rentrée. Depuis, plus rien, ou presque, comme si elle avait cessé d'exister. Comme si l'objet implicite mais véritable de sa dernière réunion avait été son sabordement non l'installation d'une instance de coordination, une sorte de bureau exécutif par rapport auquel elle-même ferait office de Parlement. En principe, lorsque des acteurs politiques venus d'horizons divers conviennent d'une coordination, ce n'est pas pour ensuite s'inscrire aux abonnés absents, c'est au contraire pour agir, pour multiplier les initiatives, imposer une sorte de train d'enfer au camp adverse en vue de le culbuter à plus ou moins brève échéance. Un organe leur manquait pour se mettre en ordre en bataille dont ils ont fini par se doter. Après quoi l'action tous azimuts jusqu'à la victoire, à moins que ce ne soit la défaite sans rémission. Rien de tel pour un assemblage qui cependant n'hésite pas à se présenter comme un front uni de l'opposition. Voilà qui par soi-même dégage un fort relent de mystification. Ce serait pourtant une erreur de croire que la CNLTD est morte, qu'elle a quitté la scène pour ne plus y revenir.

Suite en page 3

20% des habitations non occupées par leurs bénéficiaires

L'Etat enquête sur le détournement des logements sociaux



Le département de Abdelmadjid Tebboune a décidé de sévir et de faire le ménage dans le dossier «du détournement des logements sociaux». Selon le ministre de l'Habitat, ces logements vendus au marché noir représentent 20% des logements sociaux occupés.

Lire page 2

Loi sur le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme

Les groupes parlementaires du PT et de l'AAV boycottent la séance

Page 4

Musique

Ambiance festive avec le groupe espagnol «Zoobazar»

Page 13

20% des habitations non occupées par leurs bénéficiaires

L'Etat enquête sur le détournement des logements sociaux

■ Le département de Abdelmadjid Tebboune a décidé de sévir et de faire le ménage dans le dossier «du détournement des logements sociaux». Selon le ministre de l'Habitat, ces logements vendus au marché noir représentent 20% des logements sociaux occupés.

Par Meriem Benchaouia

C'est ce qu'a révélé l'enquête menée récemment par le ministère de l'Habitat dans le but de lutter contre l'usage frauduleux de ces biens distribués par l'Etat. «L'affaire est épineuse et le nombre est important. J'ai donné des instructions aux directions de l'OPGI d'effectuer un contrôle bâtiment par bâtiment», a déclaré, jeudi à Alger, le ministre de l'Habitat. Ce problème entrave l'opération de vente de près de 571 000 logements sociaux, dis-

tribués entre 1983 et janvier 2004 à leurs occupants, a indiqué M. Tebboune lors d'une séance du Conseil de la nation consacrée aux questions orales, soulignant que des instructions avaient été données aux OPGI pour déterminer l'identité des occupants de ces logements. Ces logements sociaux appartenant à l'Etat ont été cédés par des bénéficiaires à d'autres personnes dans le cadre d'une hypothèque, car leur vente est illégale, a précisé le ministre. Il s'agit-là d'une affaire morale, a estimé M. Tebboune, soulignant que certains cas seront traités et réglés, notamment ceux qui concernent des désistements de logements à des membres de la famille, «tandis que d'autres cas seront examinés par le gouvernement». Le problème se posera toujours pour les personnes ayant acheté des appartements auprès des bénéficiaires, dans le cadre de désistements et qui sont toujours inscrites au niveau du secteur comme personnes habilitées à obtenir un logement social, car ne figurant pas sur le fichier national du logement. Le nouveau règlement de l'Agence nationale d'amélioration et de développement du logement (AADL), défini dans le cadre du décret exécutif modifiant et com-



Ph/E. Soraya/J.A.

plétant le décret exécutif N° 148/91, prévoit de doter l'agence de 4 directions générales et 7 directions régionales autonomes, a souligné M. Tebboune. Ce nouveau décret exécutif, modifiant le décret en vertu duquel l'Agence a été créée en 1991, a confié à celle-ci de nouvelles missions, outre la poursuite et le suivi des pro-

grammes des années 2001, 2002 et 2013. Selon le nouvel organigramme de l'Agence, la direction générale sera épaulée de 4 directions générales adjointes, mais continuera à assumer son rôle dans les transactions financières, tandis que ces DG adjointes se chargeront d'autres missions. L'Agence comptera entre 7 et 9 directions

régionales dont les prérogatives seront définies par décret ministériel, selon la densité des programmes de logements de chaque wilaya (2 directions régionales à Alger, 2 à Annaba et à Constantine, 1 pour l'ouest et 2 à Ouargla et à Béchar). Concernant les projets réalisés dans certaines wilayas dont les bénéficiaires résident dans une autre wilaya, le ministre a fait savoir que son secteur octroierait un taux variant entre 20 et 30% des logements prévus aux communes abritant ces projets. Il a cité, à titre d'exemple, le projet des 4 000 logements à Blida, au sein duquel la commune de Larbaa avait bénéficié de 30% des logements prévus, en raison des besoins importants en ce type de logement exprimés au niveau de cette commune. Les wilayas de Boumerdès, Blida, Alger et Tipasa représentent une seule assiette immobilière, vu les nombreux programmes de logements réalisés dans ces villes, a expliqué le ministre, soulignant que la wilaya de Boumerdès bénéficiait d'un intérêt particulier notamment après la publication dernièrement d'une décision portant réalisation de 12 000 logements destinés au relogement des habitants des chalets de cette wilaya. **M. B.**

Gaz de schiste Ksentini préconise de s'en remettre aux experts nationaux et internationaux

Le président de la Commission nationale consultative de promotion et de protection des droits de l'homme (Cncppdh), Farouk Ksentini, a préconisé, jeudi, de s'en remettre aux avis des experts nationaux et internationaux concernant l'exploitation du gaz de schiste. «(...) Il apparaît essentiel de revenir au bon sens qui doit avant tout régir toutes les grandes décisions d'un pays démocratique et de s'en remettre aux experts nationaux et internationaux dont les avis qualifiés et approfondis, même contradictoires, sont les seuls susceptibles de conduire à la bonne décision», a écrit M. Ksentini dans un communiqué rendu public. M. Ksentini a estimé que «la violente division des opinions» relatives au sujet du gaz de schiste «représente à l'évidence elle-même un signe de bonne réactivité, chacun des camps étant particulièrement soucieux aussi bien des ressources naturelles avantageusement exploitables que de l'écologie dont le respect absolu est appelé à être édicté par la Constitution elle-même». Selon lui, ces opinions «ainsi opposées sont également respectables, personne ne pouvant être accusé d'indifférence à l'égard de l'avenir de son propre pays». Toutefois, il recommande d'«éviter les querelles au piège et à la stérilité desquelles, si l'on n'y prend garde, s'exposent ensemble les uns et les autres».

Hani Y.

Front anti-gaz de schiste à In Salah

Le mouvement met fin à la protestation

Le front anti-gaz de schiste dans la région de In Salah a décidé de mettre fin à son mouvement de protestation, selon un membre du groupe des 22, qui a entrepris des discussions avec les autorités.

Dans une déclaration, ce jeudi, à la Radio algérienne, El Mogharbi Mohamed Taïb a affirmé qu'il sera mis fin à leur mouvement de protestation lancé depuis un mois maintenant. «Après la décision prise par le président de la République visant à arrêter l'exploitation du gaz de schiste, c'est une décision souveraine qui sera respectée parce qu'elle vient du Président Bouteflika», a-t-il déclaré à la radio Chaîne I, ajoutant que «la décision prévoit d'arrêter les forages dans les plus brefs délais à In Salah et dans les autres régions». «Sur le plan politique, cette décision est acceptable dans la forme, dans le contenu et techniquement aussi, parce que la procédure prend du temps et le président dit qu'elle sera effective dans les plus brefs délais», a-t-il dit.

Selon lui, il faut cependant, rassurer la population «même si les inquiétudes de la population n'ont pas été exprimées sur toutes les étapes concernant le dossier du gaz de schiste mais seulement dans les techniques de fracturation de la roche (...)». Il recommande, par ailleurs, à ce qu'une commission technique soit installée pour tenir informés les gens.

Par contre, du côté de Ouargla, la protestation ne semble pas faiblir. Joint par téléphone, Nadir Boukhetta, qui est membre du comité populaire local contre le gaz de schiste, dit tout le contraire. Jeudi matin, un rassemble-



ment ayant regroupé pas moins de 800 personnes a été organisé dans la ville de Ouargla, a-t-on appris auprès des locaux. Ce rassemblement a été rejoint, également, par des étudiants, enseignants et des militants de droits de l'homme.

«Un groupe à In Salah veut mettre fin à la protestation, alors qu'un autre veut la poursuivre», a-t-il dit, avant d'ajouter que «notre mouvement se veut être national et non se concentrer sur une région seulement, c'est pourquoi nous ne mettons pas fin à la protestation».

Il faut savoir qu'à In Salah le mouvement de protestation enregistré, ces derniers

jours, des dissensions au sein même de ses membres. En fin de semaine, soulignons-le, la rencontre du groupe des 22 avec le wali de Tamanrasset et du chef de daïra de In Salah a été interrompue par une trentaine de protestataires qui semblent s'opposer aux discussions.

A rappeler, par ailleurs, qu'un nombre important de personnes a rejoint le front anti-gaz de schiste, qui estime que la station de forage et l'exploitation de cette ressource énergétique portaient préjudice à l'environnement, craignant de voir leur territoire et la nappe phréatique contaminés.

Massinissa Benlakehal

Le parti trace des lignes rouges acceptées par le FFS

Le FLN dit oui à la conférence du consensus

■ Le Front de libération nationale ira à la conférence du consensus national initiée par le FFS. L'annonce de cette participation a été faite jeudi dernier par le SG du vieux parti, Amar Saâdani, qui a tracé une ligne rouge, celle de la légitimité des institutions élues.



Par Nacera Chennafi

Considéré comme première force politique «pro-pouvoir», le FLN est le premier parti à dire oui à la conférence du consensus national du Front des forces socialistes, dont la première phase sera organisée les 23 et 24 février à Alger.

A l'issue de la seconde rencontre qui a regroupé les directions du FLN et du FFS, jeudi dernier au siège du vieux parti à Hydra, Amar Saâdani a annoncé que son parti prendra part à la conférence de consensus national.

Amar Saâdani appuie le «oui» de son parti pour la démarche du FFS, en soulignant que «le Président approuve toutes les démarches qui visent à unir la classe politique nationale».

Cependant, le «oui» du FLN est conditionné par une ligne

rouge à ne pas franchir lors de cette conférence, celle de «la légitimité des institutions élues». A ce propos, il a cité «la présidence, le Parlement et les Assemblées locales». «La légitimité de toutes les institutions de l'Etat n'est pas un sujet sur lequel nous sommes prêts à débattre les 23 et 24 février», dira Saâdani à la délégation du FFS avant d'ajouter à l'adresse du premier parti de l'opposition de l'Algérie indépendante : «Je vous remercie d'avoir pris en considération ce point à l'occasion de la dernière réunion de votre conseil national». Selon Saâdani, la conférence du consensus intervient «dans un contexte politique et sécuritaire extrêmement sensibles», affirmant que si celle-ci «se tient», à la classe politique d'«amorcer le dialogue et d'échanger les opinions sur des questions importantes pour le pays». Il a ajouté que le FLN va

aborder lors de cette conférence la révision de la Constitution au côté d'autres sujets. Pour sa part, le premier secrétaire national du FFS, Mohamed Nebbou, a qualifié d'«importante» l'adhésion du FLN à la conférence du consensus national, tout en exprimant sa réjouissance. Pour M. Nebbou, «cette conférence sera une étape fondamentale dans le processus de reconstruction du consensus national».

Dans un communiqué rendu public à cette occasion, il est indiqué que «dans le contexte national et international actuel, le pays doit faire face à des enjeux et des défis qui engagent son devenir, tant sur le plan politique, sécuritaire, économique, social, culturel qu'environnemental».

Dans ce cadre, M. Nebbou affirme que son parti redoublera d'efforts pour «associer le maximum d'acteurs politiques et sociaux à cet événement parce

que (nous) voulons recréer la confiance et l'espoir au sein de (notre) peuple». Ce rapprochement entre le FLN et le FFS laisse la voie à beaucoup d'interrogations. Maintenant que le FFS a accepté la condition exigée par le FLN, qui est celle de ne pas évoquer la légitimité des institutions, il est clair qu'une partie de l'opposition, à savoir la composante de la Coordination pour les libertés et la transition démocratique, et le candidat malheureux à la présidentielle du 17 avril dernier, ne fera pas partie des participants à la conférence du FFS, ce qui complique davantage la construction d'un réel consensus national.

Il est à rappeler que cette partie de l'opposition rejette l'initiative du FFS, sachant qu'elle remet en cause les institutions «élues», en particulier celle du «président de la République».

N.C.

Tenue du 10^e congrès du FLN

Saâdani nourrit le suspense

La tenue du dixième congrès du FLN, prévue le mois de mars prochain, laisse planer un doute et divise les rangs du parti. Et pour cause, la décision du secrétaire général du parti, Amar Saâdani, de reporter la tenue du congrès jusqu'après la révision de la Constitution accentue la crise au sein de l'ex-parti unique. Ainsi, la tenue de ce congrès risque d'être compromise du moment qu'aucune échéance n'est encore fixée pour la révision de la Constitution.

L'actuel leader du parti, Amar Saâdani, motive ce report par un agenda politique : l'amendement de la Constitution et le remaniement ministériel prévu incessamment, à en croire certaines indiscretions. Le secrétaire général du parti a affirmé jeudi que le 10^e congrès du parti n'avait pas été reporté, ajoutant que sa tenue demeure tributaire de questions nationales fondamentales dont la révision constitutionnelle.

«Les statuts qui devront sanctionner le prochain congrès du FLN doivent être adaptés aux dispositions de la nouvelle Constitution», a indiqué M. Saâdani, lors de sa réunion avec les secrétaires de mouhafadate et les présidents des commissions

transitoires du parti. «Il est évident, ajoute-t-il encore, que ces statuts doivent tenir compte des différentes propositions soumises par le parti dans le cadre des consultations sur la révision constitutionnelle».

Saâdani a rappelé que la nouvelle vision du parti s'articulait autour de la base à laquelle reviendrait le dernier mot, soulignant que le prochain congrès sera organisé au niveau de la base et non au siège du parti, allusion à ses rivaux qu'il accuse de marginaliser sa base.

Saâdani a appelé les mouhafadate à se préparer pour le 10^e congrès, en présentant des propositions concrètes, rappelant que «la principale mission de la direction du parti consiste uniquement en la coordination, tandis que la base doit se charger du reste». Il s'est félicité, à cet effet, de la situation actuelle des mouhafadate qui «ont réussi à sortir du marasme et à dépasser les différents problèmes rencontrés, ce qui signifie que le parti se porte bien» et «avance à grands pas vers la réalisation de son grand projet pour devenir le parti de la majorité», a-t-il dit. «C'est aux élus et aux militants que revient la responsabilité de préserver les acquis

remportés par le parti, lesquels lui ont permis d'être un acteur influent sur la scène politique», a-t-il affirmé.

Revenant à l'extraction du gaz de schiste à l'origine de plusieurs protestations dans le sud du pays, Saâdani a longuement défendu ce projet, estimant que «la plupart des préjugés et idées reçues véhiculés sur ce projet sont montés de toutes pièces».

«L'Etat qui a alloué trois milliards de dinars pour le développement du Sud, n'acceptera pas que ses eaux soient polluées», a assuré le même responsable qui a salué les décisions «courageuses» du Président Bouteflika, lors du Conseil restreint qu'il a présidé cette semaine, consistant notamment en la création de wilayas déléguées dans les régions du Sud et des Hauts-Plateaux, entre autres décisions liées au développement.

La réunion a été sanctionnée par un communiqué final qui a porté sur l'appui et le soutien de la démarche et des positions de la direction politique du parti dans toutes les questions ayant trait à l'intérêt suprême du pays.

Yazid Madi

LA QUESTION DU JOUR

Climat politique

Suite de la page une

Le fait qu'elle semble avoir abandonné jusqu'à l'idée minimale d'organiser des conférences thématiques, comme cela fut promis, juste pour entretenir la flamme, n'implique pas qu'elle n'ait plus l'intention de refaire parler d'elle. Elle attend pour ce faire le bon moment. Le bon moment pour elle c'est une détérioration de la santé du président, qui bien entendu peut très bien ne pas se produire. Cela fait déjà plusieurs semaines que le calme règne de ce côté-là. Quelques semaines ou mois de ce régime-là, et ce sera comme si la CNLTD n'avait jamais vu le jour. Rarement en effet on aura vu l'existence d'une opposition dépendre aussi étroitement non pas de son projet, de l'état de l'opinion, et d'une façon plus générale des conditions objectives politiques et sociales existant un certain moment dans la vie d'un pays, mais de l'état de santé d'un homme. A se demander si on est toujours dans le domaine politique ! Cependant, il n'y a pas que l'expectative dans quoi se confie le soi-disant front uni de l'opposition qui mérite d'être relevé au jour d'aujourd'hui. Il y a aussi la persévérance dont continue de faire preuve le FFS pour réussir son pari consistant à tenir une conférence sur le consensus national quand ce ne sont pas les raisons d'abandonner la partie qui lui manquent. Il n'y a évidemment aucune comparaison possible entre l'attitude de ces deux acteurs. La CNLTD attend que l'avion présidentiel soit vu dans les abords de quelque hôpital étranger pour revenir en force, c'est-à-dire qu'elle n'occupe même pas son loisir actuel à faire de la politique politicienne, alors que le FFS fait de la politique au sens noble du terme, même si en l'espèce il s'est fixé un objectif qui probablement excède ses forces. Pour autant, il n'est pas dit qu'il soit condamné à l'échec. Son idée en tout cas peut se révéler par la suite de celles qui périodiquement sont remises sur le tapis, et pas toujours par le même bord, parce que répondant à un besoin essentiel, à une nécessité objective et qui va s'affirmant. Par ailleurs, il y a le FLN et ses querelles internes inexpiables, qui l'enfoncent de plus en plus dans l'introspection caractéristique. Ce qui intéresse le FLN, c'est le FLN. Et subsidiairement la perspective d'un remaniement ministériel, ou mieux encore d'un changement de gouvernement, et des dépouilles à se partager qui vont avec. Objectivement parlant, il n'y a rien qui accredité pareille rumeur, apparue récemment, mais au FLN il n'est déjà plus question que de ça. En témoignent les déclarations assasines à ce sujet des adversaires du secrétaire général, qui de son côté ne se laisse guère impressionner. M. H.

Ressources en eau «Il n'y aura pas d'austérité pour le secteur»

LE MINISTRE des Ressources en eau, Hocine Necib, a souligné, jeudi à Béjaïa, qu'il n'y aura pas d'austérité dans son secteur et que le plan quinquennal prochain sera entièrement concrétisé malgré la baisse des revenus du pays. «Il n'y a aucune inquiétude à se faire, notamment pour les projets à dimension sociale», a-t-il rassuré, soulignant que pour ce faire il sera procédé à une «gestion rationnelle et une plus grande modération de la dépense publique». Le ministre, qui était en visite de travail dans la wilaya, a indiqué, à ce titre, que «certains projets non prioritaires pourraient être différés. Globalement l'ensemble du programme quinquennal sera concrétisé», a-t-il affirmé, réitérant la volonté de l'Etat «de ne pas augmenter les tarifs de l'eau, malgré l'importance des investissements injectés ou prévus pour faire parvenir la ressource dans tous les foyers». Se réjouissant du niveau atteint par l'Algérie en matière de mobilisation de la ressource hydrique, le ministre a tenu, néanmoins, à insister sur la «professionnalisation» du secteur, qui, selon ses propos, «doit se mettre à niveau pour la préserver, en diminuant ses déperditions et en lui épargnant les nuisances en rapport avec le phénomène de la pollution». Il a annoncé, dans ce contexte, qu'un vaste «programme de réhabilitation des réseaux urbains d'AEP et d'assainissement et de création de stations d'épuration est en cours de réalisation, avec l'objectif d'atteindre, à l'horizon 2020, zéro pollution concernant les rejets en mer». «Un effort sera fait de sorte à confier la gestion de l'eau aux organismes spécialisés, notamment l'Algérienne des eaux, dans le but d'alléger les collectivités locales d'une mission coûteuse, pour laquelle elles ne sont pas armées, et de gérer rationnellement la ressource», a-t-il précisé. Dans ce cadre, un délai de six mois a été arrêté pour les communes de Béjaïa, en vue de faire balancer les services de l'eau dans l'escarcelle de l'Algérienne des eaux, a-t-on indiqué. M. Necib a souligné, dans ce contexte, l'intérêt de revoir les méthodes de gestion prévalant dans les structures hydrauliques locales, et d'envisager une nouvelle perception et visions des choses. L'exemple le plus perceptible demeure l'exploitation du barrage de Tichy-Haft, dans la daïra de Seddouk, reprogrammé pour alimenter toutes les villes et villages de l'ouest de Béjaïa. «Il faut optimiser son exploitation», a-t-il indiqué, instruisant les responsables locaux de tout faire pour faire parvenir la ressource partout, notamment dans les zones rurales. L'occasion de cette visite a permis au ministre de prendre le pouls des besoins locaux en matière d'AEP et d'assainissement, et de proposer des solutions pratiques pour relever le défi de leur résorption. M. Necib a annoncé, dans ce cadre, la construction d'un nouveau barrage au nord-ouest de la wilaya, précisément à Timizar (Adekar), et le lancement prochain d'une station de dessalement à la sortie est de Béjaïa d'une capacité de 110 000 m³/jour.

Kamel L.

— Loi sur le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme —

Les groupes parlementaires du PT et de l'AAV boycottent la séance

■ En l'absence des députés des deux groupes parlementaires du PT et de l'AAV, qui ont boycotté cette séance au motif d'entorses faites au règlement intérieur de l'Assemblée populaire nationale (APN), le projet de loi a été voté.

Par Sarah Harchaou

Les députés de l'APN ont adopté, jeudi, à la majorité le projet de loi relatif à la prévention et à la lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme, lors d'une séance plénière présidée par Mohamed Larbi Ould Khelifa, président de l'APN, en présence du ministre de la Justice, garde des Sceaux, Tayeb Louh et du ministre des Relations avec le Parlement, Khelil Mahi. La séance du vote s'est déroulée en présence de 243 députés et 68 procurations. Dans son intervention à l'issue de l'adoption du projet de loi, M. Louh a souligné que ce texte venait «renforcer l'arsenal juridique et l'adapter aux normes internationales en matière de lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme», qualifiant cette loi de «nouveau jalon» qui consolide la législation algérienne en la matière. M. Louh a indiqué que l'Algérie «a toujours mis en garde, à travers les tribunes internationales, contre les risques qui pèsent, du fait du terrorisme, sur la sécurité des Etats aux plans interne et externe». «Notre pays a été parmi les premiers à adhérer aux chartes internationales et régionales sur la lutte contre le financement du terrorisme et a toujours honoré ses engagements vis-à-vis de la communauté internationale en faveur de tout effort visant l'éradication de ce fléau et ses effets néfastes», a-t-il rappelé. Pour le ministre, ce projet «vient conforter la position de l'Algérie dans ce sens et réaffirmer ses engagements exprimés à maintes reprises concernant la lutte contre le terrorisme et le tarissement de ses sources de financement». La loi adoptée



Ph/D. R.

vient par ailleurs, selon le ministre, combler le vide juridique relatif à la définition des instances nationales chargées de promulguer les décisions relatives au gel et à la saisie des fonds des terroristes. En définissant ces instances, l'Algérie se sera conformée à l'article sept de la charte des Nations unies, a-t-il encore fait savoir. Outre l'introduction de nouvelles lois sur la prévention du blanchiment d'argent et du financement du terrorisme, le texte propose l'élargissement de la compétence des tribunaux lorsqu'il s'agit d'actes terroristes visant les intérêts de l'Algérie à l'étranger ou lorsque la victime est de nationalité algérienne, a indiqué le ministre. L'Algérie «a été parmi les pre-

miers Etats à avoir proposé la criminalisation du paiement de la rançon, notamment dans le cadre de ce projet de loi», a-t-il rappelé. «Aujourd'hui, nous avançons réellement dans le processus de consolidation des efforts de l'Etat en matière de lutte contre les crimes dangereux dont le blanchiment d'argent», a-t-il dit. Au regard de l'importance de ce projet, le gouvernement a invoqué, pour la première fois, l'article 17 de la loi organique régissant l'organisation et le fonctionnement des deux chambres du Parlement ainsi que leurs relations fonctionnelles avec le gouvernement dont les dispositions confèrent au gouvernement le droit de faire valoir, lors du dépôt d'un projet de loi

donné, son «caractère urgent», a souligné M. Louh.

L'Algérie a adopté une approche tridimensionnelle de lutte contre le terrorisme. La première dimension est politique, basée essentiellement sur la réconciliation nationale, la deuxième juridique et judiciaire et la troisième sécuritaire, a précisé le ministre dans une déclaration à la presse, en marge de la séance de vote. Par ailleurs, le rapport complémentaire de la commission des affaires juridiques, administratives et des libertés a mentionné n'avoir pas reçu de propositions d'amendement de la part des députés.

S.H./APS

Autoroute Est-Ouest

Les tarifs des péages «en cours d'étude»

Le ministre des Travaux publics, Abdelkader Kadi, a affirmé, jeudi à Alger, que les tarifs des péages pour le passage sur l'autoroute Est-Ouest seraient fixés sur la base d'une étude et annoncés après approbation du gouvernement. Intervenant en marge d'une séance du Conseil de la nation consacrée aux questions orales, M. Kadi a précisé que «l'étude sera réalisée par son département après parachèvement de tous les travaux sur l'autoroute Est-Ouest (1 216 km)», soulignant que «les détails de l'opération de péage, y compris les tarifications seront soumis au gouvernement et annoncés après son approbation». Malgré les propagandes disant que la tarification se présentera à 5 DA le kilomètre, soit environ 2 250 DA pour un automobiliste qui prendra le trajet d'Alger vers Constantine (450 km), le ministre a annoncé, cependant, que la tarification au kilomètre pour le passage sur l'au-

toroute Est-Ouest sera fixée en fonction des catégories des véhicules (véhicules touristiques, utilitaires, poids lourds et motos), a-t-il expliqué. En outre, le ministre a affirmé que le lancement du péage est prévu début 2016 après réception de toutes les infrastructures de l'autoroute Est-Ouest (installation des stations de péage, hôtels, locaux commerciaux et aires de repos). En dépit du recul des cours du pétrole, le ministre a rassuré que le gouvernement a décidé de maintenir le programme tracé et de parachever les projets en cours.

Un budget consacré à d'autres projets...

Le gouvernement a décidé de consacrer près de 4 milliards DA dont plus de 3,1 milliards DA aux routes nationales, 214 millions DA aux chemins de wilaya et plus de 580 mil-

lions DA aux routes communales, a-t-il indiqué. A une question d'un autre membre sur le projet de raccordement de la wilaya de Batna à l'autoroute Est-Ouest, le premier responsable du secteur a fait savoir que les entreprises chargées de la réalisation du projet avaient engagé les travaux en dépit de certaines entraves rencontrées sur le terrain, notamment des problèmes liés à l'expropriation, soulignant que le projet sera réceptionné dans les délais fixés.

Par ailleurs, à une question d'un membre du Conseil de la nation sur les pertes occasionnées par les inondations ayant touché la wilaya de Béchar en décembre dernier, le ministre a indiqué que son département avait réalisé une étude pour procéder à l'évaluation des routes nationales et chemins de wilaya endommagés par cette catastrophe.

S.H./APS

Youcef Yousfi au sujet du pétrole et du gaz :

«Pour la formation de 3 000 ingénieurs et 5 000 techniciens supérieurs»

■ Youcef Yousfi s'engage et encourage la recherche, la science et la technologie. Pour étayer ses propos il dévoile le programme de formation établi par son ministère qui consiste en la formation de 3 000 ingénieurs et 5 000 techniciens supérieurs et aussi des experts et des spécialistes dans le domaine de l'énergie, dans les années à venir. «Ceci pour atteindre tous les objectifs et une meilleure exploitation de nos ressources du pétrole et du gaz».

Par A. Kichni

«**O**n est prêt à expliquer aux citoyens les mesures déjà prises par le gouvernement quant au gaz de schiste pour préserver la santé et la sécurité des citoyens et aussi la préservation de l'environnement», a rassuré, jeudi dernier, le ministre de l'Énergie, Youcef Yousfi, en marge d'un point de presse qu'il a tenu à la fin de la cérémonie de remise des diplômes aux lauréats de l'Institut Algérien du Pétrole (IAP) à Boumerdès. «C'est à vous d'expliquer aux citoyens et éviter de répandre les rumeurs qui touchent l'industrie des hydrocarbures», lancera-t-il à l'adresse des journalistes. «Le gouvernement s'est référé aux orientations du chef de l'Etat et prête beaucoup d'attention à ces dernières». «L'entreprise publique Sonatrach dispose d'assez de spécialistes pour veiller à la santé de la population



et de l'environnement», a-t-il ajouté. Dans son intervention, le ministre n'a pas manqué de rappeler l'importance de cet établissement, qui a atteint une notion

de renommée mondiale, spécialisée dans la formation des cadres du secteur de l'industrie pétrolière en partenariat avec l'université d'Aberdeen «Robert Gordon».

Les méthodes d'enseignement introduites conviennent parfaitement aux étudiants et aux objectifs recherchés par son département. Le ministre a beaucoup

plus insisté sur la formation et plus particulièrement la spécialité dans les filières du pétrole. Il a rappelé que le monde est dans un changement constant. Pour lui, une nation qui avance est celle qui privilégie le savoir et l'innovation. C'est dans cette optique que Youcef Yousfi s'engage et encourage la recherche, la science et la technologie. Pour étayer ses propos il dévoile le programme de formation établi par son ministère qui consiste en la formation de 3 000 ingénieurs et 5 000 techniciens supérieurs et aussi des experts et des spécialistes dans le domaine de l'énergie, dans les années à venir. «Ceci pour atteindre tous les objectifs et une meilleure exploitation de nos ressources du pétrole et du gaz», a-t-il ajouté.

Pour cette dernière sortie de promotion, pas moins de 72 diplômés dont 12 femmes ont été honorés. La cérémonie de remise des diplômes aux lauréats a été rehaussée par la présence du wali de Boumerdès Kamal Abbès, de son excellence l'ambassadeur de Grande-Bretagne à Alger, Andrew Noble, le directeur général de la Sonatrach Saïd Sahnoun, de parlementaires et des autorités civiles et militaires.

A. K.

Artisanat

Vers la création de plus de 900 000 emplois à l'horizon 2020

Le secteur de l'Artisanat ambitionne de créer près de 960 000 nouveaux emplois et réaliser une production sectorielle nette de 534 milliards DA à l'horizon 2020, a affirmé jeudi à Alger la ministre déléguée chargée de l'Artisanat, Aïcha Tagabo. «La production de l'artisanat a atteint 218 milliards DA en 2014 contre 63 milliards DA en 2008 soit une hausse de 246%», a précisé la ministre lors d'un défilé de mode consacré aux tenues traditionnelles. Le secteur de l'Artisanat a favorisé la création de plus de 739 000 emplois à ce jour, a fait savoir M^{me} Tagabo lors de cette cérémonie à laquelle ont assisté des membres du gouvernement. Selon la

ministre, le secteur ambitionne de «créer 960 000 emplois et réaliser une production sectorielle nette de 534 milliards DA à l'horizon 2020». M^{me} Tagabo a mis l'accent sur l'importance d'encourager la production nationale artisanale et d'en faire un des leviers du développement durable afin de relever les défis économiques consistant en la diversification de la production nationale, la promotion des exportations hors hydrocarbures et la réduction de la facture des importations». La ministre a également plaidé pour «l'amélioration de la qualité selon les normes en vigueur à l'échelle internationale afin que le produit national soit concurrentiel sur les marchés

nationaux et internationaux». M^{me} Tagabo a estimé que ce défilé est une occasion pour «mettre en valeur les tenues traditionnelles algériennes» qui reflètent notre identité, culture et patrimoine. Organisé par la chambre d'artisanat et des métiers de la wilaya d'Alger dans le cadre du concours national du costume traditionnel, le défilé vise «à mettre en valeur le costume traditionnel et à le faire connaître à l'échelle nationale et internationale». Plus de 26 participants ont pris part à ce défilé qui comprend près de 40 costumes traditionnels «femmes et hommes», représentant les différentes régions du pays. **Lyes D.**

Prévu dans la ville occupée de Dakhla L'Algérie propose le boycott du forum de Crans-Montana

LA PROPOSITION de l'Algérie d'adopter une déclaration condamnant la tenue du forum de Crans Montana dans la ville occupée de Dakhla a été appuyée par plusieurs pays au sein du Conseil exécutif de l'Union Africaine (CEUA), a-t-on appris jeudi à Addis-Abeba auprès de cette instance. Au cours du rapport de la Commission africaine des droits de l'homme et des peuples et à l'initiative de l'Algérie, il a été proposé lors du Conseil exécutif de l'UA, l'adoption d'une déclaration qui condamne la tenue du Forum de Crans-Montana (mars 2015) dans la ville occupée de Dakhla, indique-t-on au CEUA. Cette proposition a suscité un «débat intense» au sein du Conseil, a ajouté la même source qui s'attend à ce que cette suggestion «fortement appuyée» par plusieurs pays membres de l'UA, soit adoptée pour que le forum soit boycotté. **Hani Y.**

Agriculture

La valeur de la production nationale a atteint 35 milliards de dollars

La valeur de la production agricole nationale a atteint 35 milliards de dollars en 2014, ce qui permet de satisfaire les besoins du pays à 72%, a indiqué jeudi à Bouira, le ministre de l'Agriculture et du Développement rural, Abdelwahab Nouri. «La valeur de la production agricole nationale a atteint 35 milliards de dollars en 2014 permettant de satisfaire les besoins du pays à 72%», a indiqué M. Nouri au cours d'une conférence de presse à l'issue de sa visite de travail et d'inspection dans la wilaya de Bouira. Interrogé sur l'augmentation de la facture des importations des produits alimentaires, le ministre a relevé que «le pays ne vivait pas en autarcie mais plutôt dans un monde gagné par la mondialisation». «Lorsqu'on atteint les 70% c'est la moyenne internationale. Pour dire qu'on s'autosatisfait, ça n'existe pas. On importe d'une manière ou d'une autre», a-t-il souligné, ajoutant qu'«en tant que premier responsable du secteur, sa mission était d'alimenter le marché national

en produits de première nécessité, notamment le lait et les céréales dont le coût d'importation n'excède pas les 4 milliards de dollars». «Nous produisons pour 35 milliards de dollars et nous importons pour 4 milliards de dollars de produits de première nécessité», a-t-il dit, soulignant que son département n'était «pas responsable» de l'importation des produits accessoires, citant à titre d'exemple les kiwis, avocats et autres... S'agissant du projet d'un million d'hectares qui seront mis en valeur, selon les mesures prises mardi lors d'un Conseil restreint présidé par le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, et consacré au développement local dans les wilayas du Sud et des Hauts Plateaux, M. Nouri a indiqué que ce projet «permettrait d'étendre la surface des terres irrigables de 1 136 000 hectares à plus de 2 millions d'hectares à l'horizon de 2019». Un million d'hectares seront mis en valeur à travers les wilayas du Sud et des Hauts Plateaux, accompagnés du renforce-

ment de l'irrigation agricole, et d'un intérêt particulier pour le développement des concessions agricoles au profit des jeunes, selon le communiqué du Conseil restreint. Pour la concrétisation de ce projet, M. Nouri a indiqué que son Département ministériel travaillait avec celui des Ressources en eau dans le but de réduire les importations des produits alimentaires, notamment. Evoquant sa visite à Bouira, M. Nouri a relevé que cete wilaya était «devenue à la faveur des différents programmes de développement un pôle agricole d'excellence», précisant que «le problème des aires de stockage est en phase d'être résolu». «Il y a un programme prometteur de plus de 100 000 m² qui sera réalisé durant les années à venir, ce qui va renforcer les moyens déjà existants», a-t-il fait savoir, soulignant une «réelle dynamique» et une «ferme volonté» chez les agriculteurs pour booster l'agriculture dans la wilaya. **Halim H.**

Comme rapporté par certains écrits

L'Emir Abdelkader n'était aucunement affilié à la franc-maçonnerie

■ *Figurant parmi les aspects qui continuent de faire polémique à ce jour, les liens entre l'Emir Abdelkader et la franc-maçonnerie ont fait l'objet de plusieurs interprétations alors que la dimension de cette personnalité est «au-dessus» de ce que véhiculait cette société secrète.*

Par Faten D.

L'Emir Abdelkader n'a jamais été affilié à la franc-maçonnerie comme rapporté par certains écrits, a affirmé, jeudi à Alger, le Professeur Slimane Benaziez, soutenant que les grandes loges de France et du Grand-Orient ont tenté de récupérer à leur profit les échanges épistolaires qu'elles ont entretenus avec le personnage. Figurant parmi les aspects qui continuent de faire polémique à ce jour, les liens entre l'Emir Abdelkader et la franc-maçonnerie ont fait l'objet de plusieurs interprétations alors que la dimension de cette personnalité est «au-dessus» de ce que véhiculait cette société secrète, a précisé M. Benaziez dans une conférence axée sur cette thé-

matique. C'est notamment la loge Henri IV qui avait tenté de récupérer l'Emir Abdelkader, considéré comme le fondateur de l'Etat algérien moderne, en se référant aux échanges épistolaires entretenus avec ce dernier, a explicité l'intervenant. Remettant en cause certains écrits, dont celui de Bruno Etienne, qui attestait que l'Emir avait été initié à distance par la loge en question, il a ajouté que «les usages même de la franc-maçonnerie excluaient une quelconque initiation à distance». «Le 1^{er} juin 1864, l'Emir se trouvait encore en exil en Syrie, il était alors impensable qu'il se soit mis à s'initier à la franc-maçonnerie», a-t-il argué, refusant en outre que cette personnalité historique ait pu être affiliée à la loge d'Alexandrie, comme également rapporté par diverses publications. «De part sa grande éducation, l'Emir répondait à tous les écrits qui lui étaient adressés, dont ceux qui parvenaient de la franc-maçonnerie», a encore clarifié M. Benaziez, démentant qu'il se soit rendu à la loge Henri IV durant la même (1864) année, lorsqu'il s'était rendu à Paris pour assister à l'Exposition universelle. Il a soutenu, par ailleurs, qu'en sauvant 12 000 chrétiens de la mort à Damas depuis 1855, l'Emir Abdelkader n'était aucunement mu par des valeurs de franc-maçonnerie mais par celles de «l'humanisme et de la tolérance».



Ph/D. R.

Abordant la question de la reddition de l'Emir Abdelkader en 1847, un autre sujet prêtant à polémiques, le conférencier a défendu la thèse selon laquelle cette action a été motivée par le «souci de préserver la vie de milliers d'Algériens». «Le peuple algérien était décimé à plus de ses 4/5^{es} par la plus grande puissance armée coloniale de l'époque», a-t-il souligné avant de relever la volonté de l'Emir de pas être «complice de l'extermination» de ses compatriotes. Professeur à l'Ecole supérieure de journalisme d'Alger depuis 2009, Slimane Benaziez a occupé plusieurs fonctions dans l'administration, les médias, l'édition

et en tant qu'universitaire.

Blida : vers la restauration du Bordj Emir Abdelkader d'Ain Romana

Le Bordj Emir Abdelkader, situé sur les hauteurs de la localité d'Ain Romana (Blida), fera l'objet d'une opération d'aménagement et de restauration pour en faire un musée, a-t-on appris mercredi auprès des services de la wilaya. Le projet de restauration de ce vestige, qui a fait l'objet, dernièrement, d'une visite d'inspection du wali Mohamed Ouchene, a été doté d'une première tranche de trois milliards

de DA, pour la réalisation d'une étude et du confortement de cette bâtisse érigée par l'Emir Abdelkader lors de son passage dans cette région. Il a été transformé en centre de torture des moudjahidine lors de la colonisation française. Cette opération est inscrite au titre du programme du ministère des Moudjahidine, portant sur la restauration des monuments historiques, témoins du combat du peuple algérien pour son indépendance. Une action similaire a déjà profité au camp de Bouguendoura à Larbaa, un autre centre de torture de la période coloniale, a-t-on indiqué de même source. F. D./APS

Constantine Des vestiges archéologiques découverts

DES VESTIGES archéologiques ont été découverts récemment dans la région de Constantine, a indiqué mardi à l'APS le directeur de l'annexe du Centre national de recherches préhistoriques, anthropologiques et historiques (Cnrpah) d'Ain M'lila, Hocine Taoutaou. Ce responsable a qualifié cette découverte de «très importante», sans toutefois préciser l'endroit exact du site, se contentant d'affirmer que les prospections ont été «effectuées en compagnie d'une préhistorienne dans une localité montagneuse connue pour les trésors archéologiques qu'elle renferme». Tous les détails liés à cette découverte seront communiqués à la presse nationale au cours d'une conférence qui sera organisée «au cours de la semaine prochaine», a assuré M. Taoutaou, précisant cependant que ces vestiges remontent à une époque «située entre la période caspienne et la protohistoire, soit près de deux millénaires avant l'ère chrétienne». Ces découvertes, confirmées par des études de terrain menées par l'annexe du Cnrpah d'Ain M'lila dans le cadre des activités scientifiques et de prospection, contribueront à «enrichir et approfondir davantage les connaissances sur les peuples ayant vécu à Constantine et sa région», a ajouté le même archéologue.

Y. T.

Le directeur du musée national du Moudjahid :

«La grève des 8 jours a contribué à l'internationalisation de la cause algérienne»

La grève des 8 jours, enclenchée le 28 janvier 1957, a favorisé l'internationalisation de la cause algérienne et fait entendre la voix de l'Algérie dans les fora internationaux, a affirmé, jeudi à Alger, le directeur du musée national du Moudjahid, Mustapha Bitam. Lors d'une conférence consacrée à la grève des 8 jours, M. Bitam a indiqué que «le mouvement a contribué à l'internationalisation de la cause algérienne et a fait entendre la voix

de l'Algérie combattante dans les foras internationaux, notamment à l'ONU». La grève des 8 jours à laquelle avait appelé le Front de libération nationale (FLN), avait coïncidé avec l'ouverture de la session de l'ONU, ce qui a favorisé la promotion de la cause nationale au niveau international. Les participants à la rencontre ont évoqué les différentes étapes ayant prélué à ce mouvement, à commencer par la proposition de la grève

par Abane Ramdane devant les membres du comité de coordination et d'exécution jusqu'à l'observation de la grève. Un documentaire contenant des témoignages vivants de proches de chouchada sur le parcours militant de certains symboles de la révolution algérienne a été projeté à l'occasion du 58^e anniversaire de la grève des 8 jours.

Ali O.

Sur proposition de l'Algérie

La salle de conférences de l'UA baptisée au nom de «Nelson Mandela»

La grande salle de conférences de l'Union africaine (UA) a été officiellement baptisée, vendredi à Addis-Abeba, au nom de l'ancien président sud-africain «Nelson Mandela», en application de la proposition faite par l'Algérie lors du sommet de l'UA tenu en janvier 2014 en Ethiopie. La cérémonie d'inauguration, qui s'est déroulée en présence des chefs d'Etat et de gouvernement qui assistent au sommet de l'UA, a été présidée, peu avant le début de ce sommet, par le président en exercice de l'Union, le président mauritanien Mohamed Ould Abdelaziz

en compagnie du Premier ministre, Abdelmalek Sellal, représentant du président de la République, Abdelaziz Bouteflika à ce sommet. Il s'agit d'une effigie de Nelson Mandela accrochée à l'entrée de la grande salle avec une plaque sur laquelle est écrit en arabe et en anglais «Commemorative plate offered by his excellency Abdelaziz Bouteflika president of people's democratic Republic of Algeria» (plaque commémorative offerte par son excellence Abdelaziz Bouteflika, président de la République algérienne démocratique et populaire). La

plaque et l'effigie sont un don de l'Algérie en guise de reconnaissance à Nelson Mandela, symbole de la lutte contre l'apartheid, décédé le 5 décembre 2014 à Johannesburg (Afrique du Sud) à l'âge de 95 ans. M. Sellal avait déclaré, lorsqu'il avait pris la parole à l'ouverture du sommet de l'UA de janvier 2014, qu'«il est très important que le nom de Mandela soit présent dans nos mémoires. Nous devons toujours avoir en mémoire les services immenses que Madiba a rendus à l'Afrique. C'est un devoir pour nous de perpétuer sa mémoire».

R. H.

Anniversaire de la signature de la convention de Ramsar

La wilaya de Tizi Ouzou célèbre ses zones humides

■ La maison de l'environnement de la wilaya de Tizi Ouzou, située au niveau de la placette de l'Olivier en face de l'ancienne gare routière, abritera le programme auquel participeront également la Conservation des forêts, la direction de la formation professionnelle et des associations activant dans l'environnement.

Par Hamid Messir

La direction de l'environnement de Tizi Ouzou a concocté un riche programme pour célébrer la Journée mondiale des zones humides qui coïncide chaque année avec le 2 février, date anniversaire de la signature de la convention de Ramsar en Iran, par 157 pays, le 2 février 1971.

A cet effet, la maison de l'environnement de la wilaya de Tizi Ouzou, située au niveau de la placette de l'olivier en face de l'ancienne gare routière, abritera le programme auquel participeront également la Conservation des forêts, la direction de la formation professionnelle et des associations activant dans l'environnement. Au menu du programme des conférences et expositions sur l'environnement et sa préservation, des projections de films, une distribution de prospectus, autocollants et affiches au public pour les sensibiliser au respect et à la défense de l'environnement.

A l'occasion de cette manifestation qui s'étalera jusqu'au 3 février, les organisateurs ont également prévu une opération de volontariat pour la plantation d'arbustes et une visite ornithologique pour l'observation des différentes espèces d'oiseaux qui vivent au niveau du barrage



de Taksebt, un lac d'eau artificiel qui s'étend sur une superficie de 555 ha, ce qui fait de lui la plus importante zone humide artificielle de la wilaya.

En effet, même si la wilaya de Tizi Ouzou ne compte pas de zones humides classées, néanmoins, de l'avis des spécialistes, il serait judicieux de considérer les barrages et autres plans d'eau comme «zones humides» à protéger et à valoriser, compte tenu «du micro climat créé par ces plans d'eau et de la biodiversité générée autour de ces derniers et qui peuvent être valorisés dans le domaine du tourisme écologique». Selon un état des lieux établi par la direction de l'environnement de Tizi Ouzou, il ressort que les zones humides

naturelles sont au nombre d'une vingtaine, situées principalement dans le Parc national du Djurdjura, dont trois marais et deux lacs d'eau douce, trois oueds et cinq cours d'eau. Les zones artificielles, quant à elles, sont au nombre de 87, soit 5 barrages et 82 retenues collinaires.

Plusieurs espèces avifaunes fréquentent ces zones dont la spatule blanche, le grèbe huppé, le grèbe castagneux, héron cendré, grand cormoran, mouette rieuse, le goéland leucophee, le busard des roseaux, le canard souchet et le canard siffleur, l'albatros, le martin-pêcheur et la foulque macroule. Nous pouvons citer parmi ces zones humides naturelles et artificielles les marais de Bouchouled, d'Ait

Bouada, d'Ourechak, les lacs d'eau douce de Tamilith et Agoulmime, les Oued Sebaou, Bougdoura et Sidi-Khelifa, 5 cours d'eau, une tourbière au niveau de la forêt d'Akfadou, l'îlot de Tigzirt, un ripisylve à alnus glutinosa d'Akfadou, un étang d'Ait bouac, Agoulmime M'segane, Agoulmine Tiazit, Agoulmine Bouasile Nait Amar, Thamdount Ibakhoichine, Tadmourt Kiadi Ourechak et Tadmourt Bouarab. S'agissant des zones humides d'origine artificielle : les barrages de Taksabt, Ain Zaouia (18,9 ha), Djebba (47,1 ha), Draa El Mizan (28,3 ha), Tizi-Ghenif (14,4 ha) en plus des 82 retenues collinaires.

H. M.

Biskra

Le nombre de touristes étrangers a augmenté de plus de 60%

Au moins 12 844 touristes étrangers ont séjourné dans la wilaya de Biskra en 2014, soit une augmentation de 60% par rapport à 2013, a appris l'APS, mercredi, auprès du directeur du tourisme et de l'artisanat, Abdelhakim Yahia.

En 2013, ils étaient 7 993 étrangers à s'être rendus dans la capitale des Ziban, a précisé le même responsable, estimant que cette évolution est le fruit de la stabilité qui règne dans le pays et des actions de promo-

tion des atouts touristiques multiples de cette région.

Plusieurs de ces touristes originaires d'Europe, d'Asie et d'Afrique subsaharienne, sont venus spécialement pour assister aux manifestations touristiques, culturelles et économiques spécifiques à cette région du Sahara algérien dont le Maousssem du saint patron Sidi-Zarzour.

La wilaya de Biskra recèle un important réseau de complexes thermaux, une multitu-

de d'oasis verdoyantes, des sites touristiques de montagne et des écosystèmes vierges, bien à l'écart des activités humaines, a relevé le directeur du secteur.

La riche gamme de produits artisanaux, notamment de poterie et de céramique produits à Biskra, a été particulièrement appréciée par les visiteurs étrangers, mais également nationaux, ayant visité cette wilaya, a ajouté la même source.

R. C.

Plus de 250 millions de dinars injectés dans les projets

Nouvelles routes à réaliser à Souk Ahras

Une enveloppe de 251 millions de dinars a été mise en place à Souk Ahras pour la réalisation de nouvelles routes et la réhabilitation de plusieurs axes de communication, a indiqué jeudi à l'APS le secrétaire général de commune, Yacine Kenache. Il s'agit notamment, a-t-il précisé, de la réalisation

d'un tronçon de 2,5 km reliant la petite agglomération Fetouma-Souda à la route nationale (RN) 16 et d'une route de 3,5 km entre la cité Beral-Salah et la sortie Est de la ville de Souk Ahras.

Un autre axe routier d'un km sera construit entre l'intersection desservant Badji-Mokhtar et la

citée des 200 logements participatifs, a encore fait savoir M. Kenache qui a estimé à 238 millions de dinars le montant affecté à la réalisation de ces tronçons.

L'engagement de ces projets ainsi que ceux portant sur la réhabilitation de plusieurs autres axes, dont celui qui relie sur 2

km la cité «Clair soleil» à l'intersection de la cité du 26-Avril et un autre faisant la jonction, sur 3 km, entre la cité Abdelhak-Kouicem et le quartier Ibn-Rochd sera effectué «dès l'amélioration des conditions météorologiques», selon le même responsable.

Kheilil Y.

Batna Enseignement intégré pour enfants handicapés

UN ATELIER d'enseignement intégré pour enfants handicapés, initié sous l'égide de la section en Algérie de l'ONG Handicap International, a été lancé, jeudi à Batna, par l'association locale de lutte contre les myopathies, a-t-on constaté.

L'atelier inaugurant ce projet intitulé «Insaf» (Equité), dont le financement est assuré par l'ambassade de France en Algérie, s'est déroulé à l'école des enfants sourds-muets de Batna sous le slogan «la différence, une occasion pour apprendre, l'Insaf, une opportunité pour s'intégrer», en présence de représentants d'associations de handicapés et de psychologues.

Pour la représentante en Algérie de Handicap International, Zahra Djoudi, le projet s'inscrit «dans la continuité des initiatives lancées en 2008 par plusieurs associations soutenues par l'ONG pour favoriser l'enseignement destiné à des enfants aux besoins spécifiques en vue de faciliter leur intégration dans le système scolaire normal».

C'est la première expérience du genre menée à Batna, selon M^{me} Djoudi qui a estimé «nécessaire de sensibiliser l'ensemble des acteurs concernés pour parvenir à l'objectif assigné, à savoir intégrer ces enfants dans des établissements scolaires».

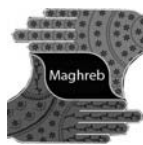
Cette initiative «fait partie de plusieurs autres actions similaires supervisées par Handicap International avec le concours de partenaires algériens, dans le cadre de la convention signée en 2004 avec l'Association française contre les myopathies», a-t-elle ajouté.

Selon le président de l'association batnéenne contre les myopathies, Lamine Guendouz, l'atelier donnera lieu à des stages de formation et à des campagnes de sensibilisation au profit des animateurs d'associations à travers les communes de la wilaya pour favoriser l'intégration scolaire des enfants souffrant d'un handicap.

Au cours de l'atelier, un documentaire sur une expérience d'éducation intégrée, réalisée par l'association «Tahadi» (Défi) de la daïra de Seddouk (Béjaïa) a été présenté, suivi d'une intervention autour de la nécessité de créer un comité local de concertation en matière d'éducation intégrée.

Depuis sa création en 2010, l'association batnéenne contre les myopathies a initié plusieurs opérations dont une relative à l'aménagement, dans la capitale des Aurès, de passages adaptés pour handicapés moteurs se déplaçant sur fauteuil roulant, a été adoptée par la commune de Batna.

Ali O.



Conférence de réconciliation nationale entre les parties libyennes

Le GIC salue l'initiative de l'Algérie

■ La réunion du groupe international pour la Libye, tenue mercredi dans la capitale éthiopienne, avait mis l'accent sur la centralité du rôle des pays voisins de la Libye au regard des conséquences sur la sécurité dans ces pays, est-il souligné dans les conclusions du Groupe international de contact sur la Libye.

Par Mondji H.

Le Groupe international de contact sur la Libye sous l'égide de l'Union africaine a salué l'initiative de l'Algérie d'organiser une conférence de réconciliation nationale entre les parties libyennes, selon les conclusions de ce groupe rendues publiques jeudi soir à Addis-Abeba.

La réunion du groupe international pour la Libye, tenue mercredi dans la capitale éthiopienne, avait mis l'accent sur la centralité du rôle des pays voisins de la Libye au regard des conséquences sur la sécurité dans ces pays, est-il souligné dans les conclusions du Groupe international de contact sur la Libye.

Le ministre des Affaires étrangères, Ramtane Lamamra, avait affirmé à ce propos que l'Algérie s'associe «pleinement» aux efforts de l'Union africaine (UA) et de la communauté internationale visant à instaurer le dialogue et la réconciliation dans ce pays, loin de toute ingérence étrangère, soulignant qu'il est «évident que toute solution durable à la crise ne peut être que le fait des Libyens eux-mêmes, loin de toute ingérence ou interférence étrangères».

Les futures négociations pourraient se dérouler en Libye si la sécurité le permet

Les futures discussions entre Libyens sur l'avenir politique de leur pays pourraient se dérouler en Libye, si les conditions de sécurité sont «suffisantes», a indiqué jeudi l'ONU, qui accueille actuellement des négociations à Genève.

«Il y a eu un accord sur le principe de convoquer de futures discussions en Libye, à condition que les conditions logistiques et de sécurité soient suffisantes», a indiqué la Misnul, la force des Nations unies pour la Libye, dans un communiqué, en appelant tous les acteurs à se joindre aux discussions dans un «esprit ouvert et constructif».

Les négociations se poursuivent actuellement au siège de l'ONU à Genève avec une table ronde regroupant des représentants des municipalités, pour discuter de mesures de confiance.

Les acteurs présents à Genève ont également souligné que «les négociations représentent un moment d'espoir et de réconciliation pour les Libyens, et qu'elles ne devaient pas rater l'occasion de résoudre la crise



politique et sécuritaire qui secoue le pays».

Mercredi, les délégués avaient expliqué à Bernardino Leon, représentant spécial du Secrétaire général de l'ONU pour la Libye et chef de la Misnul, les difficultés auxquelles ils sont confrontés dans leur circonscription, notamment «les pénuries dans les services et dans l'alimentation ainsi que l'insécurité» et se sont accordés à «surmonter leurs différences» pour proposer des «idées concrètes pouvant améliorer le quotidien de la population».

L'ancien Parlement libyen participera au dialogue national

Le Congrès général national (CGN, ancien Parlement libyen soutenu par les islamistes) a fait

savoir jeudi qu'il participerait au dialogue politique parrainé par les Nations unies, dès que les participants au dialogue de Genève donneraient leur accord pour organiser des pourparlers en Libye.

Les pourparlers de paix sous l'égide de l'ONU visent à mettre fin à la crise politique et sécuritaire dans laquelle est plongée la Libye depuis la chute de l'ancien régime.

Les participants au second round du dialogue inter-libyens, qui a pris fin mardi à Genève, afin de trouver une solution à la crise politique et sécuritaire qui secoue le pays, se sont entendus sur le principe de la formation d'un gouvernement d'unité nationale.

«Le Congrès est d'accord pour organiser le dialogue dans toute ville acceptable par les par-

ties. Cependant, cet accord dépend des stipulations annoncées auparavant, qui consistent à accepter la décision de la Cour suprême sur l'inconstitutionnalité de la Chambre des représentants et à considérer le CGN comme étant corps légitime», a affirmé Saleh al Makhzoum, un membre du Congrès dans un communiqué.

Les Nations unies avaient déclaré antérieurement que les parties prenantes ne voyaient pas d'inconvénients à tenir des négociations en Libye et chargeaient le chef de la mission de l'ONU d'entamer des consultations concernant le dialogue politique avec les parties concernées par le dialogue de Genève, sous réserve que les conditions logistiques et de sécurité soient réunies pour organiser les négociations en Libye.

Le CGN n'a pas assisté aux deux premières séries de dialogue à Genève.

Le Parlement dont le mandat a expiré a expliqué les causes qui l'ont poussé à refuser de participer, par le fait que les conditions mentionnées au préalable n'étaient pas réunies.

Depuis la destitution de l'ex-dirigeant libyen Muammar Kadhafi en 2011, le pays a entamé un processus de transition politique, lequel s'est grippé en raison de fortes dissensions. La Libye se retrouve aujourd'hui dans une situation de blocage politique associé à des confrontations armées ayant fait au moins un millier de morts et contraint plus de 100 000 personnes à fuir leurs domiciles

M. H./APS

Maroc-Sahara occidental-Europe

L'UE considère le Sahara occidental territoire non-autonome

L'Union européenne, par la voix de sa Haute représentante pour les Affaires étrangères et la Politique de sécurité, Federica Mogherini, considère le Sahara occidental comme un territoire non-autonome et le royaume du Maroc en tant que puissance administrante de facto.

Interrogée le 27 du mois, par un eurodéputé sur l'étiquetage des produits issus des territoires occupés du Sahara occidental, M^{me} Mogherini a rappelé la position constante de la commission européenne en la matière stipulant l'adhésion pleine de l'«EU à la position des Nations unies qui considère le Sahara occidental comme un territoire non-autonome et le royaume du Maroc en tant que puissance administrante de facto».

Concernant la question de l'étiquetage, la Haute Représentante de l'UE a indiqué que «bien que ni l'accord d'association ni l'accord agricole conclu avec le Maroc en 2012, ne prévoient des règles spécifiques concernant les exigences relatives à l'étiquetage des pro-

duits, la Commission européenne a mis en place un mécanisme de monitoring.

Ce dernier vise à surveiller la mise en œuvre de l'accord d'association UE-Maroc dans ses volets relatifs à la pêche et à l'agriculture, et ce, dans le cadre du sous-comité agriculture et pêche, institué par l'accord.

Une nouvelle manifestation de protestation des grossistes en viande a eu lieu jeudi à Casablanca pour dénoncer la prolifération de l'abattage clandestin.

Les chevillards de Casablanca ont organisé jeudi un mouvement de protestation contre l'arrêt des rondes de contrôle destinées à lutter contre l'abattage clandestin. «Aujourd'hui, la vérité sur les déboires des chevillards et des abattoirs est établie et personne ne peut plus la nier. Nous ne pouvons plus exercer notre métier dans les

conditions

actuelles», a déclaré Abdelali Ramou, secrétaire général du Syndicat des chevillards.

l'ONU».

Inscrit depuis 1963 sur la liste des territoires non-autonomes, et donc éligible à l'application de la résolution 1514 de l'Assemblée générale de l'ONU portant déclaration sur l'octroi de l'indépendance aux pays et peuples coloniaux, le Sahara occidental, dernière colonie en

Afrique, est occupé depuis 1975 par le Maroc.

Dans ce sens, le président sahraoui Mohamed Abdelaziz ne cesse d'appeler la communauté internationale à assumer ses responsabilités envers le droit à l'autodétermination du peuple du Sahara occidental.

R.M.

Casablanca

Les chevillards toujours dans la rue



Selon lui, «le phénomène de l'abattage clandestin sévit depuis plus de 5 ans à Casablanca», et le syndicat a adressé plusieurs correspondances aux autorités compétentes qui sont restées lettre morte. Il a indiqué que ce mouvement de protestation allait se poursuivre jusqu'à ce que les autorités répondent aux revendications «légitimes» de l'association. A défaut, «les chevillards vont solliciter l'intervention du roi Mohammed VI pour mettre un terme à cette situation pour le moins déplorable».

H.A.



Pakistan

Quarante morts dans un attentat contre une mosquée chiite

■ Un attentat perpétré en pleine prière traditionnelle hier dans une mosquée chiite a fait 40 morts et des dizaines de blessés dans le sud du Pakistan, l'épisode le plus sanglant depuis plus d'un an des violences communautaires qui rongent le pays.

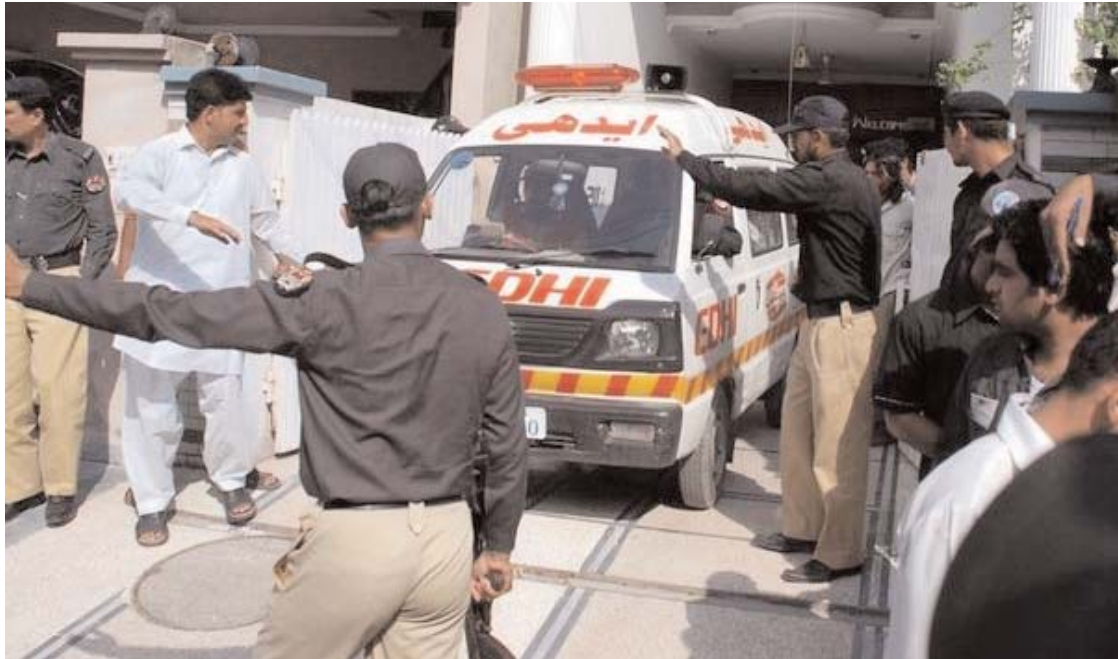
Par Ali O.

Et l'attaque la plus meurtrière depuis le raid des talibans pakistanais du TTP qui avait fait 150 morts, dont 132 écoliers, le 16 décembre dernier dans une école de Peshawar, grand carrefour du nord-ouest, près de l'Afghanistan.

L'attentat d'hier contre une imambargah, nom donné au Pakistan aux mosquées de la minorité musulmane chiite, a lui été perpétré dans le sud, à Shikarpur, ville située à environ 500 kilomètres de Karachi, capitale de la province du Sind.

«Un total de 40 personnes ont été tuées dans l'attaque de Shikarpur et 46 autres ont été blessées, dont certaines grièvement», a déclaré à l'AFP le ministre provincial de la Santé, Jam Mehtab Dahr. Une source hospitalière a confirmé ce nouveau bilan qui pourrait encore s'alourdir.

Peu après l'explosion, «des centaines de personnes se sont



précipitées sur les lieux pour tenter de secourir les personnes prison-

nières des décombres, car le toit de la mosquée s'est effondré en raison de l'explosion», a déclaré à l'AFP un témoin, Zahid Noor.

«Les blessés ont été transportés d'urgence dans un hôpital public en taxis ou en motos poussées car il y avait très peu d'ambulances», a-t-il raconté. «Le sol était tapissé de sang et jonché de chair, il y avait aussi une forte odeur de corps calcinés, les gens criaient... c'était le chaos», a-t-il souligné.

«Il y avait environ 400 personnes dans l'imambargah lors de l'explosion... Les leaders chiites locaux (à Shikarpur, ndr) sont ter-

rorisés», a dit à l'AFP Rahat Kazmi, un cadre du Majlis-Wahadatul-Muslimeen (MWM), un des principaux partis chiites du pays.

Au cours des dernières années, les attaques se sont multipliées contre des membres de la minorité musulmane chiite qui représente environ 20% de la population de ce pays majoritairement sunnite de près de 200 millions d'habitants.

L'attaque de Shikarpur est la plus meurtrière perpétrée contre une des minorités du pays (chiites, chrétiens, hindous, ahmadis, etc.) depuis plus d'une année au Pakistan, pays endeuillé presque

quotidiennement par des attentats.

En septembre 2013, plus de 80 chrétiens avaient péri dans un double attentat suicide perpétré après juste la messe du dimanche sur le parvis d'une église de Peshawar.

Quelques mois plus tôt, deux attentats à la bombe dans des quartiers chiites avaient fait près de 200 morts à Quetta (sud-ouest), attaques les plus meurtrières contre cette minorité dans l'histoire du pays.

L'attentat de Shikarpur est par ailleurs intervenu alors que le Premier ministre, Nawaz Sharif, effectuait hier une visite à Karachi, afin de faire un bilan de la situation sécuritaire dans la province du Sind où est située la ville de Shikarpur.

Un rapport de l'Institut américain pour la paix (USIP) faisait d'ailleurs état cette semaine de l'activité croissante de groupes extrémistes dans les zones rurales du Sind, jusqu'à présent relativement épargnées par les violences qui endeuillent le pays.

Malgré tout, «le Pakistan mène une guerre décisive contre le terrorisme. Et nous avons accompli de bons résultats, des résultats satisfaisants», a déclaré hier le Premier ministre, M. Sharif.

Selon l'Institut pakistanais des études sur la paix (PIPS), un centre de recherche indépendant, les «attaques terroristes» ont reculé de 30% au Pakistan en 2014, malgré le raid de Peshawar qui demeure le plus meurtrier de l'histoire du pays. **A. O.**



Points chauds

Bouleversement

Par Fouzia Mahmoudi

Nombreux ont été les médias en France à présumer sur les fautes commises par le Front National à la suite des attentats qui ont frappé Paris en début d'année. Et si dès l'attaque de Charlie Hebdo par des terroristes islamistes beaucoup se demandaient si le FN gagnerait des points, la plupart des observateurs politiques avaient décidé, peu après la grande manifestation de l'Unité nationale à laquelle le parti frontiste n'a pas participé, que Marine Le Pen avait raté le coche et qu'elle et son mouvement avait mal géré l'«après-attentat». Mais voilà, au-delà des divinations des chroniqueurs politiques, ce sont aujourd'hui les chiffres qui parlent et qui choquent une presse qui visiblement ne s'attendait pas aux résultats du plus récent sondage sur le premier tour de la prochaine présidentielle de 2017. En effet, Marine Le Pen, avec 29 à 31%, sortirait nettement en tête si le premier tour de la présidentielle avait lieu dimanche, selon un sondage paru dans le magazine *Marianne* publié le jeudi 29 janvier. Aucun de ses rivaux ne dépasserait 23% : Nicolas Sarkozy, Manuel Valls, ou Alain Juppé seraient chacun autour de 23% et François Hollande à 21%. Autre enseignement majeur : au second tour, la présidente du Front National serait nettement battue, avec 45% des voix dans le meilleur cas de figure pour elle. Ce sondage, réalisé plus de deux ans avant l'élection présidentielle de 2017, envisage divers scénarios de confrontations possibles. La première étant qu'au premier tour le candidat de l'UMP soit Nicolas Sarkozy ou Alain Juppé, le président sortant, François Hollande, recueillerait 21% des voix. Cela représente un gain de sept à huit points par rapport à la dernière enquête de fin octobre 2014. Nicolas Sarkozy est en recul de deux points par rapport aux enquêtes précédentes, à 23% d'intentions de vote, que ce soit face à François Hollande qu'il devancerait de deux points ou face à Manuel Valls, avec lequel il ferait jeu égal. Très élevé, le score de Marine Le Pen évolue peu selon l'identité de ses rivaux. Elle ferait mieux face à Alain Juppé que face à Nicolas Sarkozy : 29% en cas de confrontation avec François Hollande et Nicolas Sarkozy, 30% face à Manuel Valls et Nicolas Sarkozy, 31% face à Hollande et Juppé ou face à Valls et Juppé. Dans le cas du second tour les sondeurs imaginent là encore plusieurs théories. Dans les duels de second tour face à Marine Le Pen, François Hollande l'emporterait à 55% contre 45%. La victoire de Manuel Valls face à la présidente du Front National serait encore plus large, à 61% contre 39%. Face à Nicolas Sarkozy, Marine Le Pen perdrait à 40% contre 60%. Alain Juppé n'est pas testé en duel face à la candidate FN. Si le second tour mettait aux prises François Hollande et Nicolas Sarkozy, une hypothèse hautement improbable selon le sondage au vu des intentions de vote du premier tour, l'ancien président battrait nettement son successeur socialiste à 57% contre 43%. Alain Juppé l'emporterait par vingt points d'écart, à 60% contre 40%, François Hollande réduisant toutefois l'écart de quelques points par rapport à une enquête de début septembre. Des résultats qui donnent ainsi à réfléchir et qui relativisent conséquemment les analyses politiques qui affirment sentencieusement telle ou telle vérité. Quant à ceux qui continuent à refuser catégoriquement l'éventualité d'une victoire de Le Pen en 2017, ils ne font que renforcer son image de victime du système et la légitimer aux yeux de ceux qui veulent un changement net avec la politique menée par la France ces dernières décennies. **F. M.**

Conflit au Soudan du Sud

Rencontre des belligérants à Addis-Abeba

Le président sud-soudanais, Salva Kiir, et son ancien vice-président Riek Machar, dont les troupes s'affrontent depuis décembre 2013, se sont rencontrés jeudi à Addis-Abeba pour tenter de mettre fin à la guerre civile ravageant leur jeune pays, selon des responsables. Les deux hommes, qui ont signé plusieurs cessez-le-feu jamais respectés, étaient accompagnés des médiateurs de l'Igad, organisation intergouvernementale est-africaine.

Le président Kiir «fait son devoir en essayant de rétablir la paix», a déclaré son porte-parole, Ateny Wek Ateny, démentant des rumeurs selon lesquelles le chef de l'Etat avait dû être hospitalisé dans la matinée à Addis-Abeba.

La rencontre «est destinée à combler le fossé dans les négociations afin d'arriver à trouver une solution pacifique à la crise politique au Soudan du Sud», a-t-il poursuivi.

Un responsable de l'Igad a confirmé la rencontre entre MM. Kiir et Machar, précisant qu'ils devaient ensuite rencontrer les dirigeants des pays de l'Igad, à la veille d'un sommet des chefs d'Etat et de gouvernement de l'Union africaine (UA) prévu dans la capitale éthiopienne, siège de l'organisation panafricaine.

Mais ce sommet des dirigeants de l'Igad a été reporté à aujourd'hui «après des heures d'entretien

entre chefs d'Etat et de gouvernement de l'Igad d'un côté, et les deux parties au conflit sud-soudanais de l'autre», a indiqué la présidence du Kenya, pays membre de l'Igad.

«Aucune raison n'a été donnée pour ce report», poursuit la présidence kényane, évoquant néanmoins «des questions non résolues sur divers sujets à l'ordre du jour sud-soudanais».

Quand l'AFP a demandé à M. Machar, à l'interruption des discussions jeudi, si des progrès avaient été enregistrés, celui-ci a répondu : «Pas encore». Le ministre sud-soudanais des Affaires étrangères, Barnabai Marial Benjamin, a souligné que la paix ne se faisait pas «en une heure» et que les pourparlers allaient se poursuivre.

Les négociations de paix inter-sud-soudanaises durent depuis un an dans la capitale éthiopienne et n'ont connu pour seules avancées qu'une série de cessez-le-feu, violés quelques heures après leur signature.

MM. Kiir et Machar s'étaient déjà rencontrés mercredi à Addis-Abeba. Le 22 janvier, ils avaient signé à Arusha (Tanzanie) un accord visant à réconcilier les factions rivales au sein du Mouvement populaire de libération du Soudan (SPLM), l'ancienne rébellion sudiste qui a combattu le pouvoir de Khartoum de 1983 à 2005 et détenait le pouvoir depuis

l'indépendance du Soudan du Sud en juillet 2011.

La rivalité sourde au sein du SPLM entre MM. Kiir et Machar, issus des deux principaux peuples du pays, a débouché le 15 décembre 2013 à Juba sur des combats entre unités loyales à l'un ou à l'autre au sein de l'armée sud-soudanaise, minée par les divisions politico-ethniques.

Les affrontements, auxquels se sont greffées des milices tribales, se sont propagés à d'autres régions, plongeant le pays dans une guerre civile accompagnée de massacres et atrocités contre les civils sur des bases ethniques, qui a conduit le jeune Soudan du Sud au bord de la famine.

L'accord d'Arusha n'a pas empêché les combats de se poursuivre, alimentant la frustration et l'impatience des diplomates, qui rappellent que, pendant que les délégations discutent depuis un an dans de luxueux hôtels, la population continue de souffrir.

Un éventuel accord de paix ne signifiera toutefois pas la fin des combats, ont estimé des analystes. Les pourparlers sous l'égide de l'Igad se sont «étroitement focalisés sur Kiir et Machar (...) en dépit de la fragmentation et de la multiplication des groupes armés», dont certains échappent au contrôle des deux dirigeants, a estimé jeudi l'International Crisis Group dans un rapport.



Musique

Ambiance festive avec le groupe espagnol «Zoobazar»

■ Le groupe espagnol de musique du monde a gratifié les amoureux de ce genre musical d'un spectacle de haut niveau. Un public nombreux était dès les premières heures de la soirée au Centre culturel Aïssa-Messaoudi de la Radio algérienne qui a vibré durant plus de deux heures sur les rythmes de la musique espagnole.

Par Abla Selles

Le groupe espagnol de musiques du monde «Zoobazar» a animé un concert jeudi soir à Alger, dans une ambiance survoltée, créée par une fusion prolifique des genres où les modes orientaux se sont mêlés au jazz, au rock et au flamenco.

Pas une place de libre au Centre Culturel Aïssa-Messaoudi de la Radio algérienne, devenu le temps d'un concert un carrefour incontournable à toutes les cultures du monde, conviées par le talent et la créativité des quatre musiciens époustouflants.

Amir John Haddad, chef d'orchestre, au oud (luth), saz et au bouzouki, Diego Galaz au violon, strohviol, scie, et à la mandoline, Hector Tellini à la basse et Diego Galaz à la percussion et à la batterie, ont gratifié l'assistance, près d'une heure et demie durant, d'une vingtaine de pièces diverses et riches.

Les pièces, *Abandolao Mediterraneo, Remember, Getxo, Dunas, Taksim, Saba, Isphahan, Langa Nahawand, Chutwat Habibi, Nieve, Zoobazar, Cuerno De Oro, Funfaria, Bint Ech'Chalabya, Ifrit* et autres, ont donné lieu à de belles passerelles d'échanges entre les peuples. Des mélanges subtils de



PH: DR

musique». Le public homogène, présent sur invitation, a bien apprécié la prestation du groupe espagnol, lui donnant du résonnant et savourant chaque instant du spectacle dans l'allégresse et la volupté.

Le groupe «Zoobazar», dont l'étymologie est tirée des racines «Zoo» (idée d'un rapport inné et spontané avec la nature), et «Bazar» (lieu d'inspiration offrant la possibilité de façonner sa propre esthétique), mélange différents styles de musiques, allant du traditionnel à l'universel, passant par le méditerranéen.

Les folklores ibérique, balkanique, grec, turc, oriental, du Moyen-Orient, d'Afrique du Nord et même indien, sont savamment fusionnés avec des arrangements occidentaux et différents genres et styles de musiques (funk, rock jazz).

A.S.

sonorités, signe d'une musicalité de haute facture, ont allié le quart de ton des modes et taqqacims orientaux aux rythmes composés de la variété occidentale et la musique jazz, sur une harmonisation polyphonique très recherchée.

Les instrumentistes, le chef d'orchestre en particulier, brillant de maîtrise et de technique, ont

été longuement applaudis par le public, après l'exécution ensemble avec beaucoup de dextérité et sur un tempo rapide, de passages en quadruples croches qui ont inévitablement suscité l'euphorie dans la salle.

Né en 1975 à Fribourg en Allemagne, Amir John Haddad est d'origine palestinienne-colombienne. Formé par son père à la musique

flamenco, il s'installe à l'âge adulte en Andalousie pour s'imprégner de «ce genre musical fédérateur».

Le maestro, s'étant déjà produit à Alger le 23 juillet 2014 avec la troupe de musique Flamenco «Caravana», a déclaré vouloir «offrir un espace d'expression et de rencontres où toutes les cultures du monde puissent "se parler" dans le langage universel de la

Constantine, capitale de la culture arabe 2015

Une salle de spectacles est déjà prête

La réalisation en une année d'une imposante infrastructure telle que la salle de spectacle de 3 000 places, dont les travaux sont en phase d'achèvement à la cité Zouaghi-Slimane (Constantine), est «un record à méditer», a estimé jeudi le wali, Hocine Ouadah.

Le wali, qui inspectait les différents chantiers ouverts en prévision de la manifestation «Constantine, capitale 2015 de la culture arabe», a souligné qu'il s'agit-là d'une «véritable performance à saluer».

Rappelant les «multiples aspects techniques et administratifs précédant et accompagnant l'exécution de tout projet», M. Ouadah a indiqué que des efforts «gigantesques» ont été déployés pour la réception de cette infrastructure avant l'ouverture de la manifestation culturelle que Constantine s'apprête à accueillir à partir du 16 avril 2015.

Cette salle de spectacles de type «Zenith» comprend également deux salles secon-

dares dites «réplique», d'une capacité globale d'environ 600 places, ont indiqué les responsables de l'entreprise chinoise chargée de la réalisation de cette grande enceinte où se déroulera le show inaugural de la manifestation.

La réception définitive de cette salle, y compris de ses équipements ultramodernes, aura lieu «en mars prochain au plus tard», ont souligné les mêmes responsables.

Le chef de l'exécutif local, qui a rappelé que plusieurs autres infrastructures culturelles seront également réceptionnées après réhabilitation «avant l'ouverture de l'évènement», à l'image des palais de la culture Malek-Haddad et Mohamed-Laïd-Aï-Khalifa, la Medersa et le théâtre régional, a indiqué que les efforts se multiplieront pour garantir le bon déroulement de cet évènement culturel.

«Tous les engagements de l'administration locale seront respectés quels que soient les imprévus qui pourraient être rencontrés

en cours de route», a encore affirmé le wali, appelant la population à «s'impliquer positivement» dans le processus de modernisation de leur ville.

«Il n'est pire aveugle que celui qui ne veut pas voir», a indiqué M. Ouadah, appelant les «commentateurs» à cesser de semer des doutes dans les rangs de la population et de mettre fin à la campagne de dénigrement qui remet en cause les immenses efforts consentis pour redonner à Constantine son aura d'antan.

Le wali a indiqué que les sorties de terrain seront désormais trihebdomadaires (samedi, mardi et jeudi) pour suivre de plus près encore les chantiers en cours de réalisation dans le cadre de cette manifestation.

M. Ouadah avait entamé sa visite en milieu d'après-midi en inspectant le chantier de réalisation du nouveau salon d'honneur de l'aéroport international Mohamed-Boudiaf.

F.H.

Festival du film africain Cascade de Portland

«Les terrasses» représente l'Algérie

Le long métrage de fiction «Les terrasses», du réalisateur algérien Merzak Allouache, sera projeté à la 25^e édition du Festival du film africain Cascade de Portland (Etats-Unis d'Amérique) prévu du 6 février au 8 mars prochain.

Le film évoque en 91 minutes «l'histoire de Aïcha, mère céliba-

taire, qui vit sur une terrasse dans un quartier populaire d'Alger».

Tourné en 2013 à Bab El Oued (Alger), le film a remporté en 2014 le Prix spécial du jury au 3^e Festival du cinéma africain de Louxor (Egypte) et l'Amayas d'Or au Festival d'Alger du cinéma maghrébin. Il a également

reçu en 2013 le prix du Lion d'or à la 70^e édition de la Mostra de Venise (Italie).

34 films (longs et courts métrage) sont à l'affiche de cette manifestation cinématographique dédiée cette année au cinéma nigérian Nollywood et à la femme cinéaste africaine, selon le site électronique du fes-

tival.

Créé en 1991 à Portland en Oregon (nord-ouest des Etats-Unis), Cascade Film Festival qui attire chaque année plus de 5 000 visiteurs vise à «faire connaître la richesse et la diversification des cultures africaines» à travers le cinéma.

L.B.

Rendez-vous culturels

Musée d'art moderne et contemporain d'Alger
Jusqu'au 31 janvier :
6^e Festival international d'art contemporain.

Palais de la culture Moufdi-Zakaria
Jusqu'au 31 janvier :
7^e édition du «Salon d'automne» des arts plastiques.

Musée public national du Bardo
Jusqu'au mois de mars :
Exposition «Pouvoirs des perles d'Afrique» (collection de Tonia Marek).

Galerie «L'Art à part»
Jusqu'au 31 janvier :
Exposition du photographe Hocine Zaourar.

Salle El-Mouggar
Jusqu'au 31 janvier :
En partenariat avec l'AARC, projection du film *L'Héroïne* de Cherif Aggoun, à raison de 4 séances par jour : 14h, 16h, 18h et 20h.

Maison de la culture de Béjaïa
Samedi 31 janvier à 14h :
Gala animé par les élèves de Béjaïa ayant participé aux différentes éditions de «Alhane wa chabab», à savoir Tinhinane Ben Koussa, Mohamed Bencheikh, Rahima Khelfaoui, Menana Hamadi et Lylia Aït Amara, en présence de Kamel hamadi.

Auditorium de la Radio algérienne
Mardi 3 et jeudi 5 février à 19h :

Concert de musique classique. Christian Leotta interprète Ludwig van Beethoven. Entrée sur invitation à récupérer à l'Institut culturel italien d'Alger ou à l'auditorium de la Radio algérienne.

Coup-franc direct



Une remise en cause totale

Par Anouar M.

Des voix s'élèvent déjà pour demander des comptes après cette dernière participation des Verts au Mondial qatari. Ainsi, certains estiment que la faillite est venue des dirigeants, alors que d'autres pensent que c'est le sélectionneur national, Zeguili, et les joueurs qui devraient assumer, seuls, la responsabilité de cet échec. Pour les responsables du département des Sports, il faudrait faire une évaluation et étudier la chose avec la fédération avant de trouver la faille. Cependant, les gens qui connaissent le handball algérien savent que le mal est dans l'organisation de la FAHB qui est minée par des clans qui ne recherchent que leur intérêt personnel au détriment des intérêts de la discipline et des athlètes qui sont, ensuite, mis en avant et qu'il est facile de descendre en flammes. En fait, la remise en cause devrait être totale et on ne devrait pas seulement sanctionner l'entraîneur et les joueurs. Même ceux qui se sont rangés auprès du président de la FIHB, l'Egyptien Hassan Mustapha, et qui s'étaient immiscés dans les élections de la FAHB devraient répondre de cela, car c'est de là qu'ont commencé les premiers couacs. Il ne faudrait pas se voiler la face, le mal est profond et il ne faudrait pas trouver des solutions de façade pour noyer le problème.

A. M.

Ligue 1 Mobilis, 8^e journée Des derbys et un duel des extrêmes à Béjaïa

La 18^e journée du championnat national de Ligue 1 Mobilis s'annonce favorable au leader. En effet, le MO Béjaïa sera l'hôte de l'ASO Chlef, l'avant dernier au classement, alors que pour le reste des rencontres deux derbys, un à Alger et un à Sétif.

Les Béjaïouis, qui se sont rachetés du nul concédé lors de leur précédente sortie à domicile face au NA Hussein Dey, en allant s'imposer quatre jours après, sur le terrain de la JS Saoura, espèrent ne plus vendanger des points dans leurs bases, même s'ils savent pertinemment que la défaite est interdite pour l'adversaire.

Le dauphin, l'ES Sétif, sera lui aussi en appel à domicile contre un autre mal classé, le MC El Eulma (12^e), dans un derby qui promet, les deux équipes ayant un besoin pressant en les trois points de la victoire.

Même ambition chez les MC Oran (3^e) freiné dans son élan par le CR Belouizdad (0-0) lors de la précédente journée.

Les Hamraoua se déplaceront à Larbaâ pour confirmer leur bonne santé à l'extérieur. Mais le RC Arbaâ (8^e) ne l'entend pas de cette oreille.

Les joueurs d'Ezzarga, veulent eux aussi renouer avec le succès après leur récente défaite sur le terrain du CS Constantine, ayant mis fin à une série de trois victoires de rang, tout comme l'ASM Oran (7^e), qui

risque d'enfoncer davantage la JS Saoura (11^e). L'autre quatrième au classement, le CS Constantine se déplacera à Alger pour affronter l'USM El Harrach (6^e) en nette régression depuis quelques journées.

Pas loin de là, le MC Alger (16^e) accueille le NA Hussein Dey (12^e) dans le deuxième derby de la capitale, une autre «finale» pour les Mouloudéens qui luttent pour leur maintien, face à une équipe condamnée à s'en sortir au moins avec un nul pour ne pas se revenir à nouveau dans la zone rouge.

Même pari pour l'USM Bel Abbès (14^e), contrainte d'arrêter l'hémorragie lors de son déplacement à Alger pour affronter la JS Kabylie (9^e) toujours privée de son stade fétiche à Tizi Ouzou et de ses supporters, et qui continue de souffler le chaud et le froid cette saison.

Programme des matchs :

Samedi :

A 15h00 :

USM El Harrach - CS Constantine
RC Arbaâ - MC Oran

A 16h00 :

MC Alger - NA Hussein Dey
MO Béjaïa - ASO Chlef
ASM Oran - JS Saoura
JS Kabylie - USM Bel Abbès (huis clos)

A 18h00 :

ES Sétif - MC El Eulma

Mondial de Handball Tahmi déçu par les Verts

La participation algérienne au Championnat du monde 2015 de handball de Doha (Qatar) a été une «déception totale», a estimé jeudi le ministre des Sports, Mohamed Tahmi. «C'est une déception totale. Il faut maintenant faire une évaluation et régler les problèmes qui existent au niveau de cette discipline», a déclaré Tahmi, en marge d'une séance plénière du Conseil de la nation consacrée aux questions orales. L'Algérie a bouclé mardi sa participation au Mondial de Doha à la 24^e et dernière place, soit la pire sortie du handball algérien dans une telle compétition depuis le passage du nombre de participants à 24 équipes. «Les résultats sont extrêmement négatifs. On doit faire un bilan avec la Fédération algérienne de handball pour comprendre les raisons de cet échec», a-t-il ajouté. Concernant les mesures qui seront prises par son département, le premier responsable du secteur s'est contenté de dire que «tout va se passer conformément à la loi».



Quarts de finale de la CAN Les deux Congo face-à-face, le pays organisateur au défi de la Tunisie

Les premiers quarts de finale de la Coupe d'Afrique des nations auront lieu aujourd'hui à Bata avec deux affiches intéressantes. Ainsi, le premier match opposera à 17h30 la RD Congo au Congo de Claude Le Roy dans une empoignade inédite entre deux pays voisins.

Par Anouar M.

Il faut dire que c'est la quatrième fois que ces deux équipes se rencontrent dans cette compétition. La logique voudrait que ça soit la RDC qui l'emporte d'autant plus que celle-ci a plus d'expérience sur le plus continental. Toutefois, et puisque le football ne connaît pas de logique et il faudra faire très attention aux Diabes Rouges qui se présenteront avec l'objectif d'aller le plus loin possible après leur dernière CAN en 2000 qui n'a pas été vraiment une réussite. Les gars du Congo savent que leur mission ne sera pas de tout repos et se présenteront avec un mental de fer surtout qu'ils n'auront rien à perdre maintenant qu'ils sont



Les Tunisiens en appel face au pays organisateur.

arrivés à ce stade alors que personne ne les attendait. Pour ce match, les Diabes Rouges devraient pouvoir récupérer leur joueur Thievy Bifouma qui récupère d'une blessure qu'il a contractée lors du match face au Burkina Faso. Dans le deuxième match, le pays organisateur, la Guinée équatoriale affrontera la Tunisie dans une confrontation inédite. Certes, les Guinéo-équatoriens seront portés par tout un peuple lors de ce match et auront dans leur rang une star qui n'est autre que Constantin, mais cela ne sera pas suffisant face à cette équipe de

Tunisie qui a repris confiance et qui souhaite aller loin dans cette compétition. Les Aigles de Carthage désiraient se qualifier aux demi-finales et pour cela ils se donneront à fond pour créer la sensation et tenter de prendre ce ticket tant convoité. Toutefois, le test sera très difficile face à cette équipe de Guinée équatoriale qui ne recule devant rien depuis l'entame du tournoi. A. M.

Le programme :

Samedi 31 janvier 2015 :

A Bata :

Congo-RD Congo (17h00)

Tunisie-Guinée équatoriale (20h30)

Equipe nationale Slimani forfait contre la Côte d'Ivoire

L'attaquant international Islam Slimani, pas totalement remis de sa blessure à la cuisse est forfait pour le match des Verts contre la Côte d'Ivoire prévu ce dimanche à 20h30 à Malabo pour le compte des quarts de finale de la Coupe d'Afrique des Nations CAN-2015 en Guinée équatoriale. Le buteur de Sporting de Lisbonne qui a été soumis par le staff médical à des tests pour voir sa réaction, n'a pas répondu favorablement aux tests, précise



la même source. Slimani souffre d'une elongation à la cuisse contractée lors du match contre le Ghana disputé le 23 janvier à Mongomo

pour le compte de la seconde journée dans le groupe C. Il avait déjà raté la rencontre face au Sénégal (3-0) du 27 janvier à Malabo de la troisième journée. Considéré comme un élément essentiel dans le dispositif du sélectionneur Christian Gourcuff, l'ancien attaquant du CR Belouizdad devrait être remplacé par Hilal Soudani à la pointe de l'attaque algérienne contre les Eléphants de Côte d'Ivoire, comme lors de la rencontre face au Sénégal.

Côte d'Ivoire

Renard : «Il faudra être très fort pour battre l'Algérie»

Le sélectionneur de l'équipe ivoirienne de football, le Français Hervé Renard, a relevé la difficulté du match des quarts de finale face à l'Algérie, prévu dimanche à Malabo (20h30), estimant que les «Eléphants» seront appelés à sortir le grand jeu pour battre les Verts «forts offensivement». «Ce sera un très difficile face à une équipe algérienne redoutable sur le plan offensif.

Ce n'est pas forcément une bonne chose d'avoir terminé premier du groupe, on aurait pu éviter de jouer l'Algérie. Il va falloir être très forts pour pouvoir rejoindre les demi-finales. On s'est habitué depuis le début de cette compétition à avoir des matchs difficiles. Nous sommes toujours invaincus dans cette CAN, il faut continuer notre parcours petit à petit», a affirmé le coach ivoirien lors de la conférence de presse, à l'issue de la victoire de son équipe face au Cameroun (1-0). La Côte d'Ivoire a terminé leader du groupe D avec 5 points. Le second qualifié de cette poule sera connu jeudi, lors du tirage au sort entre la Guinée et le Mali, qui ont fait match nul (1-1) à Mongomo. Ces deux équipes, sont à égalité parfaite, que se soit au



nombre de points (3) ou à la différence de buts (0). L'heureux élu rencontrera dimanche prochain le Ghana, leader du groupe C, aux quarts de finale au stade de Malabo (17h00). «Face à l'Algérie, nous devons être solides défensivement, faire les efforts, jouer souvent plus juste, et éviter de rendre la balle à l'adversaire.

Nous avons trois jours pour préparer cette rencontre, on va observer et ré-analyser. Une chose est sûre, ce sera un superbe match», a-t-il ajouté. Appelé à évoquer les points forts de l'Algérie, Renard a relevé des «atouts offensifs». «Les joueurs qui pèsent au sein de l'Algérie y en a trop. Il faudra se méfier.

J'ai déjà supervisé l'Algérie lors du premier tour. J'ai mon idée là-dessus», a souligné le sélectionneur des Eléphants, précisant que le retour de Gervinho, qui a purgé une suspension de deux matchs «sera un atout considérable pour nous». Revenant sur son expérience en Algérie, au temps il dirigeait l'USM Alger (Ligue 1), Renard a dit qu'il en garde de «beaux souvenirs». «C'était une bonne expérience pour moi. J'ai passé dix mois avec l'USMA et j'en de beaux souvenirs.

Je salue au passage les supporters de ce club». Enfin, Hervé Renard, en poste depuis juillet 2014 en remplacement de son compatriote Sabri Lamouchi, a souligné que son objectif principal reste le sacre final. «Mon objectif est d'offrir à la Côte d'Ivoire un trophée derrière qui elle court depuis très longtemps.

Je suis un gagnant», a-t-il conclu. La dernière confrontation entre la Côte d'Ivoire et l'Algérie remonte à la CAN 2010 en Angola. Au stade de Cabinda, les deux équipes s'étaient rencontrées aux quarts de finale, avec une victoire des Verts (3-2), dirigés à l'époque par l'ancien sélectionneur Rabah Saâdane.

LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

<http://www.lejournalalgerie.com>

Point d'ordre Démocratie : exégèse pédagogique

Par Nazim Rochd

L'histoire s'accélère et des échéances se précipitent sur le plan politique. Bientôt, il faudra bien que cessent les simagrées servies aux peuples européens, qui leur font croire que les pouvoirs qui les dirigent émanent de leur souveraineté, pleine et entière. Bientôt, quand les peuples, à l'image des Grecs cette semaine, ou des Espagnols qui seront appelés à voter, il ne sera plus possible de laisser croire que la politique se fabrique en conformité avec les desiderata des électeurs. Il ne sera plus possible de mentir, car il deviendra évident que le spectacle démocratique ne peut avoir lieu que dans la mesure où il ne dérange rien. Ce n'est plus le cas, car à terme, il deviendra difficile d'entretenir l'illusion. Déjà le «socialisme» français a, sans vergogne, jeté à la poubelle ses promesses de campagne pour prendre le train des mesures initiées par le pouvoir sarkozyste. En son temps, Nicolas Sarkozy a fait passer en force, par le Parlement au lieu du suffrage universel, l'adhésion du pays au Traité néolibéral et libéralisme de Lisbonne. Il n'était pas question de soumettre à la vox populi ce qui ne regarde que l'oligarchie financière, véritable détentrice de la décision politique. C'est dans ce sens que, le 29 janvier, au lendemain de la victoire du parti Siryza, en Grèce, le président de la commission européenne, Jean-Claude Juncker, a dit au journal «Le Figaro» qu'il ne peut y avoir de choix démocratique contre les traités européens». Il répondait à cette question : «comment l'Europe doit-elle

traiter un pays qui décide démocratiquement de sortir du rang ?» Ensuite, Junker s'est même permis d'être sarcastique : «Dire que tout va changer parce qu'il y a un nouveau gouvernement à Athènes, c'est prendre ses désirs pour des réalités». Se pose donc la nécessité d'une explication de l'utilité des élections et de l'opportunité que soient directement désignés les gouvernements par les banquiers. Ce serait les moindres des réponses qu'attendent désormais les citoyens de l'Union européenne. Du moins ceux qui se rendent compte que rien ne va plus tel qu'ils le croyaient. D'autres réponses devraient être données, cette fois-ci aux Algériens, qui sont soumis, de la part de l'UE, à un matraquage en règle en matière de démocratie vue sous le prisme de l'ouverture à tous les vents du marché, vue sous l'angle de ces «réformes», qui n'en finissent pas de démanteler l'économie nationale, pour des objectifs dont on ne voit pas les tenants. Mis à part l'abandon de la souveraineté de l'Etat à une «libre entreprise» dont on ne voit pas le moindre apport, en développement du pays. Il y aura, aussi, à découvrir la signification des rencontres de la délégation de l'UE avec certains des partis politiques et certaines personnalités. Rencontres censées concerner la construction démocratique de l'Algérie, selon les directives occidentales. Celles-là qui devraient, demain, nous mettre au niveau des sociétés européennes, dont le bulletin de vote ne vaut rien, tant qu'il ne correspond pas à ce qu'attend la ploutocratie. N. R.

Lutte contre la criminalité à Djanet et à El Oued

Onze contrebandiers arrêtés et 4 véhicules tout-terrains saisis

ONZE contrebandiers ont été arrêtés et quatre véhicules tout-terrains saisis jeudi à Djanet et El Oued par des détachements de l'Armée nationale populaire (ANP), a indiqué vendredi le ministère de la Défense nationale (MDN) dans un communiqué. «Dans le cadre de la sécurisation des frontières et de la lutte contre la contrebande et le crime organisé, des détachements de l'ANP, relevant des secteurs opé-

rationnels de Djanet et d'El Oued (4^e Région militaire), ont arrêté, hier 29 janvier 2015, dans des opérations distinctes, onze contrebandiers, et ont saisi quatre véhicules tout-terrains, une quantité de 2 260 litres de carburant, une quantité de 1 855 bouteilles de boissons alcoolisées, deux moteurs de véhicules touristiques et quatre téléphones portables», a précisé le MDN.

Ouali Y.

LE PÉAGE SERA INTRODUIT FIN 2015 EN ALGÉRIE



Loumis

Djalou@hotmail.com

Appel du FCE

Renforcer le partenariat entre entreprises algériennes et françaises

■ Le Forum des chefs d'entreprises (FCE) a appelé, vendredi à Alger, au renforcement de la coopération entre les entreprises algériennes et françaises, en particulier dans les domaines technique et de formation, plaidant pour un partenariat «gagnant/gagnant».

Par Salem K.

Le président du FCE, Ali Haddad, a proposé au Haut responsable à la coopération industrielle et technologique algéro-française, Jean-Louis Levet, la mise en place de mécanismes devant accélérer le développement des relations entre les entreprises des deux pays. Le «patron» du FCE s'était longuement entretenu, en présence de membres du Forum, avec le Haut responsable à la coopération industrielle et technologique algéro-française sur le développement du partenariat entre les PME des deux pays. «Depuis 2002, nous parlons de coopération entre entreprises algériennes et françaises, mais sans que cela ne donne beaucoup de résultats sur le terrain, peu de choses ont été faites», a déploré M. Haddad dans des déclarations à la presse. Pour Ali Haddad, «c'est le moment de

passer à la concrétisation» de ces partenariats, et a annoncé la mise en place d'une commission de suivi de l'évolution et du développement des partenariats entre les entreprises algériennes et françaises. «Cette commission servira, a-t-il ajouté, de pont entre les entreprises des deux pays, quelles soient petites ou grandes, en fixant des priorités sur lesquelles il faut agir». En outre, les deux parties sont convenues de créer des centres techniques et une grande école d'ingénieurs pour la formation de la main-d'œuvre dans différentes filières économiques. Il a également relevé «la qualité des produits et du savoir-faire français», plaidant pour un partenariat «gagnant/gagnant» entre les PME des deux pays. De son côté, Jean-Louis Levet s'est félicité de cette rencontre avec le FCE, considérant le Forum comme «un interlocuteur crédible et représentatif de la force entrepreneuriale

algérienne». M. Levet, qui a exprimé la volonté et l'engagement de son pays à développer davantage les relations bilatérales avec l'Algérie, a appelé les entreprises françaises à s'impliquer davantage dans le développement de ces relations. «Il y a au moins 6 300 entreprises françaises qui exportent vers l'Algérie mais seulement 440 y sont implantées», a-t-il relevé, invitant ces entreprises à venir investir en Algérie. La rencontre de la délégation du FCE avec M. Levet intervient dans le sillage d'une série de réunions avec différents départements ministériels. Le FCE, rappelle-t-on, avait organisé ces réunions après son dernier congrès, pour présenter son programme d'action et se concerter avec les pouvoirs publics. Les résultats de ces rencontres seront soumises ensuite au Premier ministre, selon le Forum.

S. K./APS

Tizi Ouzou

Six personnes blessées dans une explosion de gaz

Au moins six personnes ont été blessées, hier vendredi, suite à l'explosion due au gaz naturel survenue à l'intérieur d'un commerce situé au village Taadja, relevant de la commune de Tizi Rached, et non loin de la zone industrielle Aissat Idir de Oued Aissi (7 km à l'est de de la wilaya de Tizi Ouzou), avons-nous appris auprès de la

Protection civile. Selon les indications fournies par la même source, il était 8 heures du matin quand l'explosion s'est produite dans ce magasin abritant une librairie et une parfumerie et dont la cause serait une fuite sur la conduite de gaz naturel. Les éléments de la Protection civile du poste avancé d'Oued Aissi, qui sont intervenus,

ont déploré six blessés et d'importants dégâts matériels.

Toujours selon la Protection civile, parmi les blessés figurent des clients de passage. Une enquête a été diligentée pour déterminer avec exactitude les causes de ce drame.

Hamid M.

Sidi El-Houari

Deux blessées dans un effondrement

L'effondrement, vendredi matin, d'un faux plafond dans le vieux quartier de Sidi El-Houari a fait deux blessées, a-t-on appris auprès des services de la Protection civile. L'effondrement du faux plafond d'un appartement situé au deuxième étage d'un immeuble vétuste, composé d'un rez-de-chaussée et de trois étages (R+3), a fait deux victimes, deux femmes âgées res-

pectivement de 87 et 43 ans. Blessée au bras, la vieille dame a été évacuée vers l'hôpital d'Oran par les éléments de la Protection civile où elle a reçu les soins nécessaires, ont précisé les mêmes services, ajoutant que l'autre femme, blessée à la tête, a reçu les premiers soins sur place. Par ailleurs, trois personnes ont été sauvées par les éléments de la Protection civile à l'issue de

l'effondrement de la cave d'une bâtisse (R+1), survenu dans le même quartier, jeudi soir (22h40). Trois hommes âgés respectivement de 60, 45 et 21 ans se sont retrouvés coincés à l'intérieur de la cave effondrée. Les trois victimes ont été retirées in extremis et indemnes des décombres par les éléments de la Protection civile.

Said Gh.